bpost
PB-PP | B-BC18851
BELGIE(N) - BELGIQUE

L'ESSOR

Troisième trimestre 2016 n°77

de L'INTERFÉDÉ



Programme de formation 2016-2017

La revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

Editeur responsable : Eric Mikolajczak, rue Marie-Henriette, 19-21 à 5000 Namur



Sommaire

Editorial 3

Faites voyager vos idées ! 4

L'offre de formation à destination des travailleurs des CISP 8

>>> Le catalogue de formation 8

CONNAISSANCE DU SECTEUR 8

Le secteur de l'ISP : contours, enjeux et perspectives 8
Le statut du stagiaire en regard du droit du travail et de la sécurité sociale 9
CISP Quesako ? 10

FORMATIONS SOCIOPEDAGOGIQUES 11

Accompagner les stages : qui, quoi, où, comment et pourquoi ? 11
Pratiques et outils pour un processus d'orientation de qualité dans les CISP 12
Quels savoirs de base pour quel métier ? 13
Tous intelligents ! 14
Dis-moi comment tu apprends ? 15
Un peu plus de Gestion mentale ? 16
Comprendre le radicalisme violent et ses conséquences 17
Être « acteur » de sa formation 18
Accompagner les stagiaires à développer leur pouvoir d'agir . . 19
Mener des entretiens de feedback constructif ! 20
Chouette, des stagiaires manifestent des résistances ! 21
Évaluer les acquis de formation en vue de construire des filières et des passerelles 22

FORMATIONS METIERS 23

Mon métier : formatrice, formateur en ISP 23
Être secrétaire en CISP, aujourd'hui 24
Coordonner un projet en équipe 25

FORMATIONS TECHNIQUES 28

Brevet de « sécurité de base » - VCA 26
Obtenir la phytolicence 27

Calendrier des activités de formation 28

Les métiers de l'industrie agroalimentaire et de la cuisine de collectivité 30
Les « Métiers de bouche » 31
Les métiers de l'accueil de l'enfance et de l'animation 31
Les métiers de l'industrie graphique 32
Les métiers du tourisme 32
Les métiers des secteurs verts 33

FORMATIONS en Gestion et en gestion des RH 34

Avec la CESSoC 34
Avec l'UNIPSO 34
Avec la FESEFA 34

>>> Les formations sur mesure 35

À l'Interfédé 35
Dans vos structures : accompagnement à la construction du projet 35

Les ressources 36

>>> Les productions / Les outils 36
L'Essor 36
Trans'Formation 36
Les Actus de la formation 36
Le blog « Des formations épinglées pour vous » 37
Les Cahiers de l'Interfédé 37

>>> Evénements 38
1er Salon de l'Insertion socioprofessionnelle – le 18 mai 2017 38
Les matinales de l'Interfédé 38

>>> Soutenir la formation continuée 39
Les soutiens à la formation du Fonds 4S 39
Competentia 40

Les infos pratiques 41

>>> Comment s'inscrire 41
>>> Plan d'accès 42
>>> Adresses utiles 43

Le numéro 78 sortira à la mi-décembre 2016

Son thème : Migration et accueil des personnes d'origine étrangère
Contact : Véronique KINET 081/74.32.00
E-mail : secretariat@interfede.be

>>> NEW

Trans'Formation :

4 pages détachables concernant l'actualité pédagogique de l'Interfédé au centre de cet Essor et des suivants.

EDITORIAL

Être un acteur collectif par la formation

Comme chaque année à pareille époque, le numéro de l'Essor consacré au programme de formation à destination des travailleurs du secteur CISP est déposé dans les boîtes aux lettres. En équipe ou en solo, chacun, s'il le souhaite, pourra le parcourir et croiser l'offre de formation avec les besoins identifiés. S'y trouvent aussi des informations sur d'autres acteurs de la formation et plus particulièrement sur le soutien financier possible auprès du Fonds 4S[1].

En cohérence avec nos options pédagogiques, l'offre de formation de l'Interfédé veille à ce que chaque personne en formation, seule ou accompagnée de collègues, puisse disposer de clés de lecture pour porter un regard sur son travail, découvrir et appréhender des ressources nouvelles, construire un positionnement professionnel cohérent avec les options et missions du secteur, du centre CISP dans lequel il travaille et avec ses propres valeurs. L'approche se veut globale, car les dimensions pédagogique, politique et sociale sont articulées pour une meilleure compréhension de la réalité socio-politico-économique et des enjeux qui s'y jouent pour les stagiaires et pour le secteur.

Dans cette approche, les participants sont invités à prendre une position d'acteur. La meilleure manière d'accompagner des stagiaires à être acteur dans leur processus de formation n'est-il pas de l'être soi-même dans le sien ? Cela signifie entre autres que la formation s'articule effectivement avec les pratiques professionnelles, par exemple via la mise en œuvre de projets. L'expérience professionnelle n'est pas utilisée à titre d'exemple, mais bien parce qu'elle est l'ancrage de l'apprentissage, à l'instar de la formation par le travail et par l'expérience.

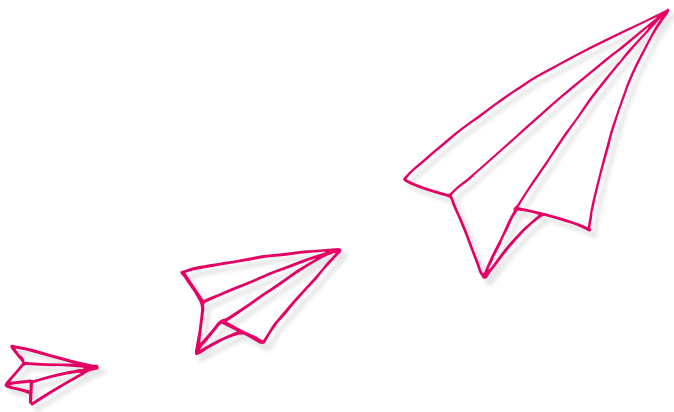
Cela signifie aussi que les participants sont invités à expérimenter pour eux-mêmes les ressources proposées en formation. Il s'agit de vivre soi-même l'impact des processus et outils qui sont proposés afin d'identifier les conditions de leur usage qui soit respectueuses des personnes, cohérentes avec les options sociopédagogiques des structures et en phase avec les missions d'émancipation et d'intégration socioprofessionnelle du secteur.

La formation se mène en groupe et ce dernier est un point d'appui important pour l'apprentissage. Le groupe est aussi un espace de construction de savoirs élaborés à partir du croisement des expériences et des ressources des participants et du/des formateur/s. Ce savoir est à la fois personnel et collectif. La dimension collective dépasse le groupe en formation quand les productions percolent dans les équipes, voire dans le secteur lorsqu'elles débouchent par exemple sur des publications portées par l'Interfédé. Mais là aussi, seule la volonté ne suffit pas. Il est nécessaire de créer les conditions pour rendre visible ce savoir neuf. C'est notamment le cas via des groupes de travail/formation qui ont formellement un objectif de production.

Visibiliser et partager le savoir produit en formation a une visée pédagogique et une visée politique qui permet à chacun d'occuper une position d'acteur. Alors, cette année encore que la formation personnelle et collective soit productrice de savoirs, que nous nous réjouissons de partager et faire percoler dans le secteur !

JEAN-LUC VRANCKEN,
Président de l'Interfédé

1 Le Fonds sectoriel de formation de la CP 329.02.



Faites voyager vos idées !

« *Traiter les autres avec respect implique un certain positionnement politique. Une organisation sociale et économique juste se fonde sur le respect mutuel, le sens de l'égalité et la dignité avec laquelle chacun est traité.* »

Ken LOACH, in Défier le récit des puissants, Indigène éditions.

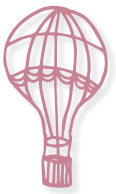
Cette année, l'Interfédé vous propose de mettre vos chaussures de routard pour partir en voyage. À partir de votre port d'attache, nous vous proposons de multiples moyens de transport pour rejoindre de nouvelles contrées.

Si la destination est annoncée, l'issue d'un trajet de formation n'est pas connue d'avance. Le voyage, les étapes et les rencontres sont eux-mêmes source de découvertes. Certaines formules vous permettront de survoler votre territoire et celui des autres participants afin d'en observer les différents reliefs. D'autres vous emmèneront dans les profondeurs pour identifier les fondements de votre action. Vous partirez à la découverte de nouveaux itinéraires, pour cheminer plus facilement sur votre terrain au quotidien. Pour les plus aventureux, nous proposons aussi des voyages au long cours plutôt dépaysants où vous serez tour à tour guide et voyageur.

Préparatifs de voyage

Un tel programme ne s'improvise pas. Si les années d'expérience ont montré les itinéraires et les chemins de prédilection de nos participants, nous restons à l'affut de leurs désidératas. **Nous aimons construire avec eux ce qui deviendra un voyage unique au cours duquel chacun apprendra de l'autre.** C'est un principe de base qui se traduit dans des modalités pédagogiques telles que les groupes de travail/formation, l'apprentissage en situation de travail ou le développement de la formation en lien direct avec un projet. Nous veillons tout particulièrement à ce que les intervenants de ce programme soignent cette dimension.

Nous avons également noué des partenariats afin de rencontrer des demandes plus techniques qui supposent des infrastructures particulières que nous ne possédons pas. C'est le cas notamment pour la phytolicence. Celle-ci est dorénavant obligatoire pour les utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques. Une association avec la Mission wallonne des secteurs verts pourrait déboucher, à la rentrée, sur une offre commune alliant savoirs techniques et approche pédagogique respectueuse de nos principes.



Comprendre le monde

Par nos voyages, nous veillons à porter un regard critique sur le monde. Celui des travailleurs des CISP concerne le décret CISP, le décret accompagnement individualisé, le plan d'accompagnement des chômeurs, le transfert des compétences au Forem du contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi, la politique européenne en matière de formation tout au long de la vie… Comprendre le monde, nommer les enjeux en termes de rapports sociaux et de conséquences pour les stagiaires, **identifier les mécanismes qui produisent inégalités et injustices, mais aussi relever les points d'appui, les pratiques émancipatrices et capacitantes** à partir desquelles les stagiaires pourront être acteur de leur formation, voici quelques points de vigilances transversaux.

Notre objectif est que chaque travailleur puisse être acteur de son propre processus de formation. Cela veut dire notamment qu'il dispose des clés de lecture pour se construire son avis sur le monde, sur le secteur et sur son travail. Cette attention se marque par la position d'acteur que les participants sont invités à prendre dans la formation. Ainsi, lorsque nous proposons un module de formation pour développer « le pouvoir d'agir des stagiaires », nous abordons le « pouvoir d'agir des formateurs » ou quand nous parlons d' « être acteur de sa formation », cela concerne tout autant les stagiaires que les formateurs.

Comprendre le monde, c'est aussi être au fait de la législation qui concerne les stagiaires, leur statut, les mesures qui les touchent et leurs impacts sur leurs parcours de formation. C'est aussi appréhender des phénomènes sociaux tels que le radicalisme violent et réfléchir ensemble à la meilleure manière d'y réagir.



Élargir son champ de vision

Nous savons que l'apprentissage est quelque chose de complexe, beaucoup d'éléments sont concernés à commencer par le regard que l'on porte sur l'autre. Est-il un bloc de pierre brut qu'il faut façonner ? Un objet inachevé ou obsolète qu'il faut réparer ou recycler ? Où **est-il un partenaire avec lequel nous allons cheminer à partir de nos histoires respectives, de nos connaissances, de nos visions du monde ?**

Cette question est centrale dans le voyage de l'apprentissage que nous réalisons avec les travailleurs du secteur et qu'eux-mêmes mènent avec les stagiaires.

Cette posture d'accompagnateur, nous la travaillons à travers différents modules de formation que ce soit à partir des résistances des stagiaires à être en formation, l'accompagnement en stage, les entretiens avec les stagiaires au cours desquels des sujets parfois délicats sont abordés.

Les chemins de l'apprentissage

Des ressources telles la gestion mentale permettent de mieux appréhender les processus d'apprentissage et de proposer des outils pour les vivre avec plus d'aisance. Ceux qui le souhaitent pourront approfondir ces ressources.

Howard Gardner ne parle pas d'intelligence au singulier, mais d'intelligences au pluriel, affirmant que « nous sommes tous intelligents », c'est-à-dire que **nous possédons tous un panel d'intelligences que nous mobilisons pour apprendre, résoudre des problèmes, agir dans le monde**. Le souci, c'est que l'école et la société occidentale ont mis sur un piédestal certaines formes d'intelligences, reléguant les autres au rang d'intelligences de seconde zone. L'approche proposée ici permet de prendre conscience des diverses formes d'intelligences et de développer des ressources pour mobiliser celles qui sont dominantes chez une personne et soutenir celles qui sont moins développées afin que cette personne puisse prendre sa place (celle qu'elle souhaite prendre) dans la vie économique, sociale et collective.

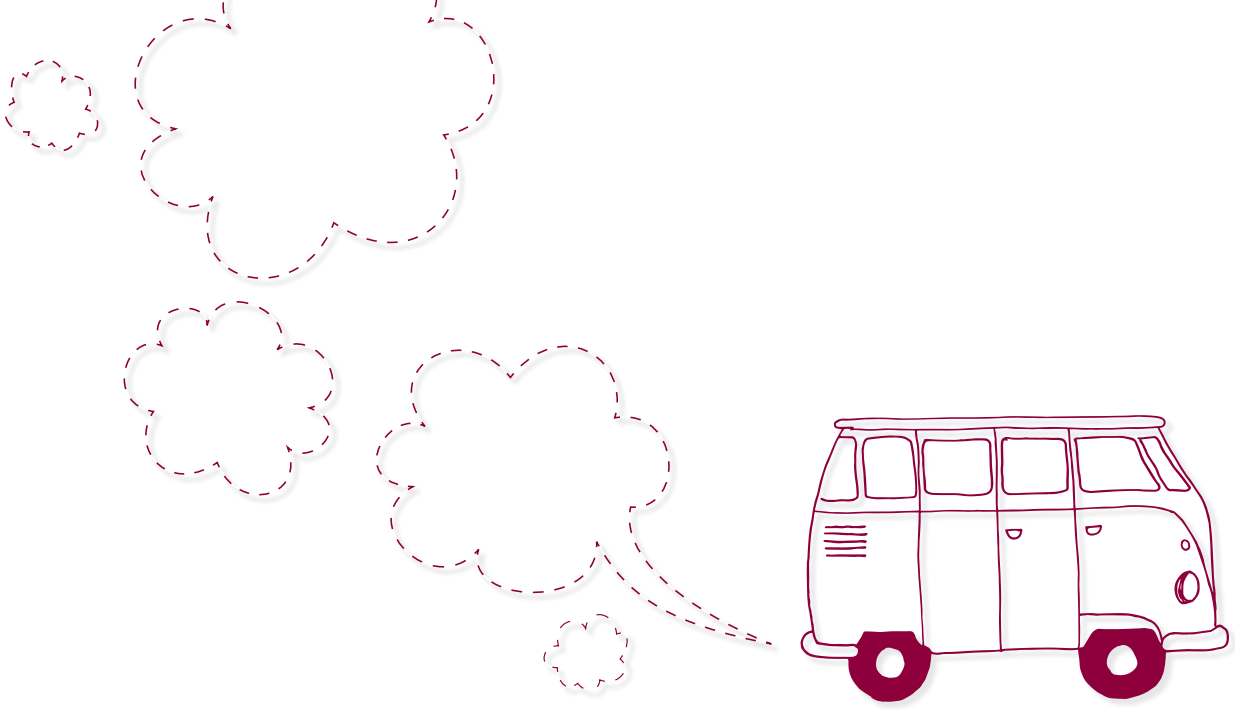
Itinéraires insolites

Certains aiment aller droit au but, s'attardant peu sur les chemins de traverse. D'autres préfèrent les chemins classiques, accompagnés par un guide qui sait où il va et apporte la sécurité nécessaire au dépaysement. D'autres encore se laissent porter par le courant, changeant d'itinéraire au gré des rencontres. Quoi qu'il en soit, ce qui importe c'est que chacun y trouve son compte. **Il n'y a pas une bonne manière de se former.**

C'est porté par un de ces itinéraires insolites qu'en 2016 nous avons inauguré une nouvelle action formative baptisée les « Mijotés du secteur » qui concerne les centres à filières Horeca. Une recette, un formateur et deux stagiaires par centre pour soutenir un échange de pratiques, un partage d'expériences et de compétences. Une formule originale qui ne demande qu'à être améliorée pour créer une communauté de pratiques entre centres et formateurs de cette filière. Et pourquoi pas, imaginer d'autres routes pour d'autres filières.

Boîte à outils et trousse de secours

Partir en voyage suppose d'être bien équipé, surtout si le voyage vous entraîne dans des contrées insolites où les ressources de base pourraient manquer. Au cours des années précédentes, nous avons fait le plein de points de repère avec les référentiels de formation. Nous avons également produit une grille générique des savoirs de base en situation professionnelle afin que les formations techniques soient au plus près de savoirs de base mobilisés dans l'apprentissage d'un métier. Cet outil technique requiert un minimum de formation pour l'appréhender au mieux, de préférence en duo : un formateur technique et un formateur remise à niveau à moins que ce ne soit une formatrice technique et une formatrice remise à niveau ou… à vous de décider de la meilleure combinaison pour proposer aux stagiaires un itinéraire dans lequel les savoirs de base sont connectés au métier.



Et si tous étaient du voyage ?

L'offre de formation doit veiller à rencontrer tous les profils de participants. Nous nous y attelons sans y parvenir totalement. Notre offre veille toutefois à rencontrer tous les profils de métiers : les formateurs, les coordinateurs qu'ils soient pédagogiques ou de projets, le personnel administratif qui subit de plein fouet les conséquences des évolutions décrétales… Notre offre n'a pas la prétention de répondre à tous les besoins. Nous relayons vers d'autres, via le blog des formations accessible sur le site de l'Interfédé ou le catalogue Formapef. Le Fonds 4S qui apporte un soutien au financement des actions de formation est également une ressource non négligeable.

Carnet de route

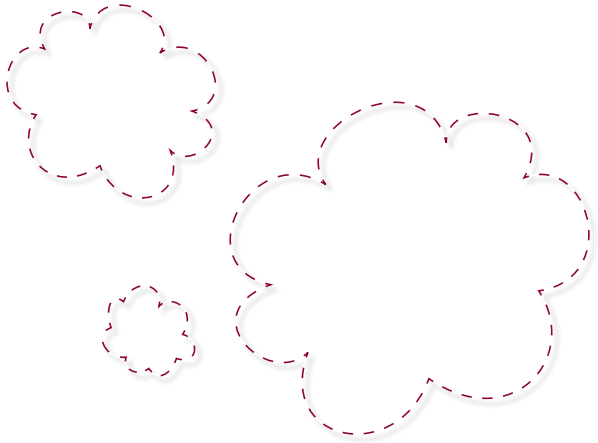
La formation à l'Interfédé, c'est bien sûr le programme de formation, mais ce n'est pas que cela. Lors de l'Assemblée sectorielle du 23 septembre 2015, nous avons débattu de la certification des formations dispensées par les CISP. Question oh combien pertinente à l'heure où les opérateurs d'enseignement et de formation (Forem, IFAPME, Enseignement…) souhaitent disposer de référentiels communs pour assurer la fluidité des parcours de formation des étudiants et des travailleurs avec et sans emploi. Quelle place souhaite prendre les CISP dans ce paysage ? Et laquelle leur propose-t-on d'occuper ? Cette question politique fait l'objet d'une réflexion interne au secteur. Vers où voulons-nous aller, de quelle manière et avec qui ?

La même question se pose au niveau de la formation des travailleurs. Nous avons réalisé un référentiel métier/compétences et un référentiel de formation pour le métier de formateur. Depuis 2 ans, nous testons un processus d'évaluation qui permet aux formateurs d'identifier les compétences acquises en lien avec ce référentiel. Le processus que nous avons élaboré se veut cohérent avec la méthodologie de formation par le travail et les principes pédagogiques qui sont les nôtres. Belle réussite qui n'est pas que pédagogique. Les modalités d'évaluation des acquis de la formation constituent un enjeu important. Là aussi, la forme n'est pas neutre et peut être source d'inégalités ou d'injustices.

Bon voyage !

Que ce soit à pied, à cheval, en vélo, en voiture, en triporteur ou en dirigeable… nous vous souhaitons un beau voyage dans le pays de la formation. Peu importe le chemin, peu importe le parcours à condition d'être bien accompagné, de bien accompagner et de cheminer avec plaisir et respect.

Anaïs MATHIEU,
assistante à la coordination pédagogique
Marina MIRKES,
coordinatrice pédagogique
et Raphaël CLAUS,
adjoint à la coordination pédagogique



Quelques points de repère pour nos options pédagogiques[1]

Les méthodologies développées par les CISP ne sont pas seulement, comme certains se plaisent à le dire, des méthodes adaptées aux personnes en difficultés d'apprentissage. En effet, les options pédagogiques du secteur ne relèvent pas de la didactique, mais concernent bien les effets de la formation sur la position des personnes dans la société.

Marcel Lesne[2], sociopédagogue français, a élaboré une grille de lecture des dispositifs de formation fondée sur ce qu'il appelle les modes d'action pédagogique.



Le premier, qu'il nomme mode de travail pédagogique de type transmissif à orientation normative considère la personne comme un objet de la socialisation par la formation. Dans ce modèle, les savoirs, les normes, les modes de pensée, de percevoir ou d'agir… se transmettent afin de reproduire le système des rapports économiques et sociaux (reproduction sociale) en préparant à des rôles donnés ou en comblant le décalage entre les comportements des individus et les exigences générales et particulières de la société.



Le second, le mode de travail pédagogique de type incitatif à orientation personnelle opère principalement au niveau des intentions, des motifs, des dispositions des individus cherchant à développer un apprentissage personnel des savoirs. Il vise à préparer les individus à s'adapter de façon active aux exigences nouvelles nées d'évènements internes ou externes à la société, aux ajustements consécutifs des statuts et des rôles sociaux. Il s'agit de préparer les exigences de fonctionnement du système des rapports économiques et sociaux (adaptation sociale).



Et enfin, **le troisième**, le mode de travail pédagogique de type appropriatif centré sur l'insertion sociale de l'individu vise à développer chez les individus, à partir de leur position sociale, la capacité de modifier les conditions d'exercice de leurs activités quotidiennes. Il vise à la production de nouvelles formes de rapports économiques et sociaux (production sociale).

Si aucun de ces modes d'action pédagogique n'existe à l'état pur, ils traduisent trois visions de la formation. La première où la formation a pour fonction de reproduire le système économique et social et de préparer les personnes à y prendre une place, celle qui leur est assignée ; la seconde où la formation a pour fonction de permettre à chacun de s'adapter au mieux aux évolutions économiques et sociales ; et enfin la troisième où la formation a pour fonction de permettre à chacun d'occuper une position d'acteur en tenant compte de sa situation et de son ancrage réels.

Dans ces trois modes d'action, la posture du formateur n'est pas la même. Dans le premier mode d'action, le formateur détient le savoir qu'il transmet ; le formé étant comme une pierre brute qu'il faut façonner. Dans le second mode d'action, il est nécessaire d'agir sur les attitudes et les motivations pour développer l'autonomie de la personne. Le formateur s'y emploiera. Le troisième suppose une relation dialectique entre la théorie et la pratique : les outils théoriques permettent une meilleure appropriation du réel ; ils sont questionnés et produits par les formés et les formateurs, chacun à partir des ressources qui sont les leurs, dans une interaction permanente.

Bien que ces trois types de mode de travail pédagogique soient nécessaires au développement d'une société, le 3ème mode d'action correspond le plus aux principes de l'éducation permanente ou de l'éducation populaire auxquels se réfèrent les pratiques pédagogiques des centres CISP[3]. La personne en formation est prise en compte à partir de son ancrage (y compris les rapports sociaux dans lesquels elle est engagée) et donc à partir de sa capacité à être acteur de sa vie et dans la société.

En se centrant sur les finalités des modes d'action pédagogiques développés par les institutions de formation[4], il est possible de faire le lien entre nos options et notre filiation historique avec les fondements et pratiques d'éducation populaire et d'éducation permanente.

Par ailleurs, les CISP ont à cœur, depuis de nombreuses années, de développer et de revendiquer de multiples actions et activités qui soutiennent les personnes dans leurs processus de formation. Ces actions visent le développement de leur autonomie sociale et professionnelle, et à créer les conditions pour qu'elles puissent exercer leur liberté de choix et d'action.

1 Extrait de la note « De l'usage des référentiels dans le secteur des CISP », septembre 2015.

2 Lesne M, Travail pédagogique et formation d'adulte, PUF, 1977, pp 21-40.

3 Certains de ces principes sont décrits dans la recherche-action relatée dans le Cahier de l'Interfédé « Y'a René qui vient. Une autre façon de concevoir la formation des travailleurs, pour soutenir le professionnalisme du secteur des EFT/OISP ou les dessous de la formation par le travail à l'AID l'Escale à Tournai », Cahier de l'Interfédé n° 3, octobre 2011, pp 40-43.

4 Il s'agit ici de toutes les institutions de formation et pas seulement des CISP.

Offre de formation à destination des travailleurs des CISP

Le catalogue de formation

Secteur

À partir du 10 novembre 2016

Le secteur de l'ISP : contours, enjeux et perspectives

Des questions à dénouer

- C'est quoi ce secteur des CISP ? D'où vient-il et pourquoi ?
- Quels sont ses missions et ses enjeux ?
- Quel est son cadre légal et ce qui a changé avec le nouveau décret et ses arrêtés d'exécution ?
- Quel regard critique sur l'évolution du secteur en lien avec la question sociale qu'est l'exclusion et avec quels impacts pour nos publics ?
- Comment continuer à être acteur de la lutte contre l'exclusion sociale et économique dans un contexte d'activation des travailleurs sans emploi ?
- Quels points de repère et des balises pour l'ISP de demain ?
- Et moi dans tout ça ? Comment je me situe à tous les niveaux (le secteur, le paysage de la formation et de l'ISP et celui plus large de la lutte contre l'exclusion) ?

Pour qui ?

Tous travailleurs et travailleuses **ayant une expérience d'au moins 6 mois dans le secteur**.

Quoi ?

Le secteur des CISP et son contexte à travers six regards.

- **Tour d'horizon du secteur :** cartographie, organigramme, contexte et enjeux actuels, nouveau décret CISP, nouvelles orientations.
- **L'ISP dans le contexte historique, politique et économique** wallon et européen en lien avec les questions de l'exclusion et du travail social : proposition de grilles d'analyse pour une réflexion sur le positionnement professionnel.
- **Approche critique des dispositifs** mis en place par les politiques sociales, de l'emploi et les politiques économiques actuelles : enjeux et conséquences du nouveau décret sur l'accompagnement individualisé.
- **Le public des CISP :** regard sur les réalités et les conditions des personnes en formation.
- **Traduction des politiques européennes de la formation tout au long de la vie** dans les politiques de formation professionnelle : Europe 2020, Consortium de la validation des compétences, Service francophone des métiers et des qualifications, Cadre francophone des certifications... ou toute autre thématique précisée avec le groupe.
- **Faire de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion dans un tel contexte**, « que faire pour bien faire » ? Interroger les finalités du secteur et les différentes façons de construire un projet d'insertion socioprofessionnelle aujourd'hui.

Comment ?

La formation s'appuie sur l'expérience et les connaissances des participants et alterne des échanges entre participants, des apports théoriques, des moments de réflexion personnelle et collective.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 10, 17 et 29 novembre et le 6 décembre 2016

Formateurs : Philippe PIERSON (Cefoc) et Hugues DE BOLSTER (Aleap)

Maximum : 12 participants

Durée : 4 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 40 €

À partir du 12 décembre 2016

Stagiaire

Le statut du stagiaire en regard du droit du travail et de la Sécurité sociale

Des questions à dénouer

- Quelles connaissances développer sur les plans administratifs et juridiques en matière d'accès à la formation des différents stagiaires en formation en CISP à l'entrée et tout au long du parcours de formation ?
- Quels sont les enjeux du décret CISP et de ses arrêtés d'application : condition d'accès des publics cibles, différence avec l'ancien décret, etc. ?
- Comment établir des liens clairs entre les pratiques administratives et juridiques, et leurs implications sociales et pédagogiques pour le centre CISP en termes de statut social pour les stagiaires ?

Pour qui ?

Les travailleurs et travailleuses des CISP qui s'occupent de l'accueil, du suivi des stagiaires pendant la formation et de leur accompagnement à la sortie du centre (dossier administratif, entrée en formation, conventions…) et **ayant une connaissance de base du secteur et du nouveau décret CISP**[2].

Quoi ?

Les contenus suivants seront abordés :

- les statuts des stagiaires à l'entrée : bénéficiaire du revenu d'intégration, demandeur d'emploi, chômeur complet indemnisé, sans ressource, en invalidité, handicapé, personne étrangère hors Union européenne… ;
- les documents administratifs nécessaires à l'entrée et en cours de formation, les démarches requises en interne et en externe ;
- la concordance entre les années d'études et le niveau de diplôme (CE2D ou CESS). Quelles sont les équivalences possibles ? ;
- les statuts des stagiaires présents en formation, selon les critères d'éligibilité des décrets (décrets concernant l'accompagnement individualisé, nouveau décret CISP…) ;
- les relations avec les partenaires : transmission d'informations…

2 Notamment via le module "Le secteur de l'ISP : contours, enjeux et perspectives". Plus d'info à la page 8 ci-contre.

Comment ?

La méthode pédagogique s'appuiera sur l'expérience professionnelle des participants et des formateurs. Elle articulera étude de cas, lien avec la pratique, réflexion collective et individuelle et éléments théoriques basés sur les dispositions légales.

Modalités pratiques

À Namur (Aleap) : les 12 et 19 décembre 2016

Formateurs : Marie-Paule DELLISSE et Hugues DE BOLSTER (Aleap)

Maximum : 15 participants

Durée : 2 jours

Lieu : Namur (Aleap)

PAF : 20 €

Ce module peut être complété par une journée de formation qui traitera des aides à l'emploi potentielles accessibles aux stagiaires après leur passage en CISP. Elle se déroulera le **12 juin 2017**. Le contenu précis de cette journée est encore à fixer.

Le 28 mars 2017

Accueil

CISP QUESAKO ?

Des questions à dénouer ?

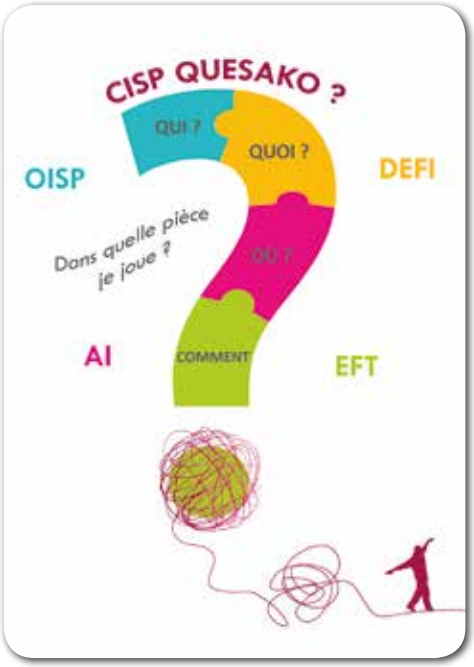
- CISP, EFT, OISP, filière DEFI, accompagnement individualisé, agrément, CEFO, fédération, plateforme... Comment s'y retrouver dans les abréviations, les structures, les partenaires et un contexte sociopolitique pas toujours très limpide ?
- Découvrir la diversité et la richesse du secteur des CISP, ses acteurs, ses valeurs et ses enjeux de manière conviviale, histoire de savoir dans quelle pièce vous jouez !
- Vivre une journée de rencontre entre collègues du secteur et échanger à propos de la formation continuée des travailleurs.

Pour qui ?

Les travailleurs et travailleuses nouvellement engagés dans le secteur (moins d'un an).

Quoi/comment ?

À partir de votre expérience comme travailleur dans un CISP, des productions culturelles réalisées par des stagiaires et des travailleurs, des témoignages, des documents... nous vous proposons **une visite guidée du secteur**: un brin d'histoire, les principaux acteurs, les spécificités pédagogiques, l'attention au public, les principaux enjeux et les possibilités de formation continue des travailleurs.



Modalités pratiques

À Namur (Interfédé): le 28 mars 2017

Formateurs: Marina MIRKES et Raphaël CLAUS (coordination pédagogique de l'Interfédé).

Tous les nouveaux travailleurs du secteur sont les bienvenus, seuls ou à plusieurs.

Durée: 1 jour

Lieu: Namur (Interfédé)

PAF: 10 €

Le 11 octobre 2016

Stage

Accompagner les stages : qui, quoi, où, comment et pourquoi ?

Des questions à dénouer

- Que dit le décret au sujet des stages ? Quels sont les différents types de stages ?
- Quel est le sens du stage pour le stagiaire ? Comment préparer le stage avec lui ?
- Comment planifier et mettre en œuvre des stages dans son CISP tout en tenant compte du projet des stagiaires, du projet pédagogique du centre, des objectifs pédagogiques et des caractéristiques du lieu de stage ?
- Quel est le rôle de chacun dans ce processus (stagiaire, intervenant pédagogique, tuteur, maître de stage) et dans la réalisation et l'évaluation du stage ?

Pour qui ?

Les formateurs en CISP ou toute personne chargée d'accompagner les stagiaires dans le processus des stages en entreprise.

Quoi ?

- La notion de stage : les dispositions légales du secteur, les différents types de stages.
- Quels seront les objectifs pédagogiques du stage, les compétences à travailler et les critères d'évaluation ?
- Qui sont les acteurs en présence et quels seront leurs rôles et attentes tout au long du stage ?
- Les différentes étapes du processus de mise en stage (préparation, accompagnement et évaluation) ; relation avec les entreprises partenaires, définition des objectifs et critères d'évaluation, le rôle de chacun...
- La convention de stage : quelles balises pour qu'elle soit suffisamment sécurisante pour tous ? Comment définir le rôle de chacun et où se situe-t-il dans la réalisation des objectifs pédagogiques ? Quels éléments importants y mettre ?
- Effectuer le suivi administratif du stage.
- Le suivi pédagogique avant, pendant, après : qui fait quoi, quand, comment ? Quelles articulations avec la formation se déroulant au centre de formation ? Quand planifier le stage ?
- Comment préparer la fin du stage (évaluation, retour en formation) ?

Comment ?

Le module de formation s'appuiera sur l'ancrage professionnel des participants **qui sont invités à venir avec leurs outils et pratiques utilisés au quotidien**. Il articule de la pratique et de la théorie, des outils et des grilles d'analyse et fait un lien avec les finalités poursuivies par l'action d'insertion socioprofessionnelle du secteur. Il permet d'identifier des pistes nouvelles d'action et d'intervention des travailleurs et des équipes..



Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : le 11 octobre 2016

Formatrice : Annick GOGUILLON (Forma)

Maximum : 12 participants

Durée : 1 jour

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 10 €

Orientation

Pratiques et outils pour un processus d'orientation de qualité dans les CISP

Contexte

Depuis 2013, des travailleurs de notre secteur se sont réunis autour de thématiques centrées sur l'orientation (contours de l'orientation dans le secteur des CISP, besoins en formation, pratiques...).

En 2015-2016, un groupe de travail/formation s'est réuni pour échanger et analyser des outils et des pratiques d'orientation dans notre secteur. Ce groupe de travail a identifié quatre compétences essentielles à l'action d'orientation. En lien avec ces compétences, il a ensuite ciblé des thématiques qui questionnent les pratiques et pour lesquelles des ressources sont nécessaires.

À chaque séance de travail, les participant-e-s proposent un outil. Ce dernier fait l'objet d'une prise en main par le groupe et est analysé au regard des besoins du public en formation et du positionnement du/de la formateur-trice. Les résultats sont consignés sur une fiche pédagogique élaborée ensemble. Au terme de la démarche, une production écrite rassemble les constats et analyses du groupe de travail. Les travaux et ressources sont répertoriés sur une plateforme pédagogique Orientation accessible à tous les participants.

Le souhait est de poursuivre la même démarche et la même méthodologie en 2016-2017.

Pourquoi ?

Par un travail commun, produire des points de repère pour construire une identité et un positionnement professionnel spécifique aux pratiques d'orientation dans les CISP, partager des pratiques et des ressources. Ces éléments alimenteront une plateforme pédagogique orientation.

Pour qui ?

Des travailleuses et des travailleurs ayant des activités liées à l'orientation intéressés à partager leurs pratiques et leurs ressources et à construire des points de repère communs au secteur en matière d'orientation.

Comment ?

Une première séance de travail permettra de faire émerger les besoins en termes de pratiques, de ressources et/ou d'accompagnement autour de l'orientation. Sur cette base et en lien avec les travaux menés jusqu'à présent, un plan de travail sera établi pour les différentes rencontres.

Les productions du groupe seront mutualisées via une plate-forme collaborative.

Modalités pratiques

Ce groupe de travail/formation est accompagné par Corinne LECERF (Conseillère CEFO pour l'Interfédé) et Véronique DUPONT (ALEAP).

Durée : 5 journées à programmer avec le groupe

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 50 €

NEW

À partir du 17 octobre 2016

Savoirs de base

Quels savoirs de base pour quel métier ?

Des questions à dénouer

- L'exercice du métier de commis de cuisine, vendeur au comptoir, ouvrier en parcs et jardins, employé administratif ou technicien de surface… mobilisent-ils les mêmes savoirs de base ?
- Comment identifier les savoirs de base à partir des référentiels ?
- Comment en tenir compte dans la mise en place de l'offre de formation ?

Pour qui ?

Tous les travailleurs et travailleuses du secteur des CISP.

Participation obligatoirement en binôme : un formateur technique et un formateur de remise à niveau de la même institution ou de l'institution partenaire.

Quoi ?

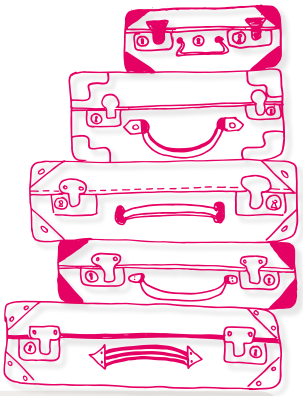
- S'approprier la Grille générique des savoirs de base en situation professionnelle.
- Accompagner l'identification des savoirs de base dans le référentiel de formation des centres participants.
- Définir un plan d'action d'appropriation de cette identification dans les équipes des participants.

Comment ?

Formation en quatre étapes :

- Prise en main de la grille et démarrage de l'identification des savoirs de base mobilisés en lien avec les référentiels des centres.
- Identification des savoirs de base par duo de formateurs.
- Mise en commun et préparation du retour vers les équipes.
- Mutualisation des productions.

Cette formation s'appuiera essentiellement sur la Grille générique des savoirs de base en situation professionnelle produite par l'Interfédé – Cahier de l'Interfédé n° 21, novembre 2015.



Modalités pratiques

À Namur (Interfédé): les 17 et 18 octobre 2016 et le 13 mars 2017

Formatrice: Yolande BOULANGER (Lire et Ecrire CMB) et Pascale LEJEUNE (COF)

Maximum 14 participants

Durée: 3 jours

Lieu: Namur (Interfédé)

PAF: 30 €

NEW

À partir du 17 février 2017

Tous intelligents !

La théorie des intelligences multiples au service de la formation des adultes

Des questions à dénouer

Nous sommes tous intelligents affirme Howard Gardner, mais pas de la même manière.

Bien au-delà du Q.I. qui sert encore souvent de référence, Gardner nous propose de considérer l'être humain comme un être complexe disposant de multiples formes d'intelligence.

Une porte ouverte sur la possibilité de surmonter l'échec en s'appuyant sur les formes d'intelligences moins explorées des stagiaires, un outil concret !

Pour qui ?

Les travailleurs et les travailleuses du secteur des CISP ayant une fonction pédagogique.

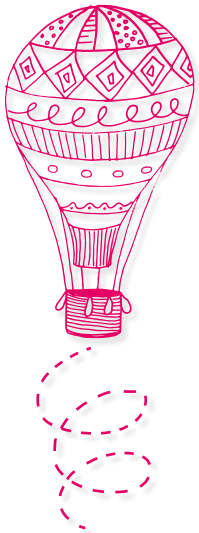
Quoi ?

- Présentation critique de la théorie des intelligences multiples.
- Exercices pratiques permettant d'identifier son profil personnel.
- Identification de ce qu'apporte cette approche au niveau de la motivation et de l'apprentissage.
- Mise en évidence de ses atouts, limites et points d'attention.
- Réflexion à la mise en œuvre de l'approche des intelligences multiples dans les pratiques professionnelles.
- Création d'outils permettant d'identifier ou de développer les diverses formes d'intelligences.

Comment ?

La démarche mobilisera les différentes intelligences des participants et sera elle-même un « modèle » de concrétisation de cette approche. La formation suppose donc une implication personnelle des participants.

Exercices pratiques, mises en situation, apports conceptuels, temps de réflexion et de création, travail en sous-groupe et travail individuel… jalonneront le parcours de ces 3 jours de formation.



Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 17 et 20 février et le 21 mars 2017

Formatrice : Isabelle EVRARD (Cap Action).

Maximum 15 participants

Durée : 3 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 30 €

À partir du 7 octobre 2016

Gestion mentale (initiation)

Dis-moi comment tu apprends ?

Des questions à dénouer

- Qu'est-ce que la Gestion mentale ? Comment peut-elle contribuer à l'amélioration de l'apprentissage ? Que peut-elle m'apporter pour ma pratique de formateur ?
- Comment utiliser la Gestion mentale dans mes pratiques pédagogiques ?
- Quels outils et pratiques sont utilisés dans le secteur ?
- Et moi, comment j'apprends ?

Pour qui ?

Les formateurs et formatrices des CISP ou toute personne ayant une fonction pédagogique dans l'institution intéressée de s'initier à la Gestion mentale.

Quoi ?

- Approche des principes de la Gestion mentale et de ses spécificités.
- Apprendre à décoder les processus à l'œuvre au cours d'un apprentissage et à identifier les conditions qui facilitent l'apprentissage.
- Identifier ses propres habitudes mentales et mesurer leur implication.
- S'entraîner à appliquer des concepts (évocation et projet), outils et techniques clés ; gestes d'attention, mémorisation, compréhension, réflexion et imagination ; décodage des processus en œuvre durant un apprentissage, repérage des conditions qui facilitent l'apprentissage.
- Organiser des séquences pédagogiques en utilisant les atouts de la Gestion mentale.
- Confronter les pratiques professionnelles que les participants ont avec les stagiaires : les concepts plus spécifiquement pertinents en ISP, les situations vécues, les avantages et les limites (réelles ou pouvant être dépassées).
- Identifier ses lacunes et les pistes d'améliorations possibles afin de formuler des objectifs pour sa pratique professionnelle.

Suite page suivante

Comment ?

Auto-observation et décryptage de situations vécues par les participants avec des stagiaires en situation d'apprentissages, partages d'expériences, expérimentations, mises en situation, retours sur la mise en pratique et confrontations autour des outils utilisés par les participants.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 7, 14 et 28 octobre, 2 et 15 décembre 2016

Formatrice : Sophie ACQUISTO (Cesep)

Maximum 12 participants

Durée : 5 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 50 €

À partir du 24 avril 2017

Gestion mentale (approfondissement)

Un peu plus de Gestion mentale ?

Des questions à dénouer

Après une mise en pratique sur le terrain, il s'agit pour les travailleurs de

- mieux comprendre leur propre espace de fonctionnement en apprentissage ;
- approfondir les principes et outils de la Gestion mentale ;
- s'exercer à mener des dialogues pédagogiques en groupe ou en individuel et surtout à analyser les réponses des stagiaires.

Pour qui ?

Des formateurs et formatrices des CISP ou toute personne ayant une fonction pédagogique dans l'institution ayant déjà participé à une formation d'initiation à la Gestion mentale à l'Interfédé.

Quoi ?

À partir de sa pratique et pour enrichir celle-ci :

- analyser la situation pour déterminer à quel geste mental elle se rattache ;
- créer des outils basés sur les 5 gestes mentaux ;
- organiser des séquences de formation en utilisant les atouts de la Gestion mentale : la mise en projet, les perceptions variées, les pauses évocatives et le transfert.
- apprendre à intégrer des séquences pédagogiques axées sur les 5 gestes mentaux ;
- affiner son regard au sujet de la palette évocative ;
- pratiquer le dialogue pédagogique en groupe et en individuel par des mises en situation.

Comment ?

Retour d'expérience à partir des pratiques et outils utilisés/testés par les participants à la suite du module d'initiation. Ceux-ci seront également invités à mettre en pratique, entre chaque séance de formation, les concepts, exercices et outils abordés lors du module d'approfondissement. Un retour en groupe à la séquence suivante leur permettra d'échanger leurs observations et expérimentations vécues avec les stagiaires lors d'apprentissages.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 24 avril, 5 et 29 mai 2017

Formatrice : Sophie ACQUISTO (Cesep).

Maximum 12 participants.

Durée : 3 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 30 €

À partir du 20 avril 2017

Comprendre le radicalisme

Comprendre le radicalisme violent et ses conséquences

Des questions à dénouer

- Jeunes en Syrie, attentats à Paris, Bruxelles, Nice... Les évènements se succèdent mettant au cœur de l'actualité la problématique du radicalisme violent.
  Comment comprendre ce phénomène qui bouscule nos pratiques, nos expériences, nos certitudes voire nos systèmes de pensées et même nos valeurs ?
- Quelles en sont les conséquences sur les pratiques sociales et sur les parcours d'insertion socioprofessionnelle des stagiaires ? Et, qu'en est-il dans les centres ? À quelles réalités les travailleurs sont-ils confrontés ?
- À quelles conditions les réponses apportées autour du vivre ensemble sont-elles porteuses ?...

Pour qui ?

Pour tous les travailleurs du secteur des CISP.

Quoi ? Comment ?

Les réponses ne sont pas simples. Nous vous proposons d'y réfléchir ensemble, à partir de ces questions, de vos questions.

Sur base de ces expériences plurielles, en s'appuyant sur des données chiffrées, sur des analyses sociologiques et historiques… en prenant connaissance de points de vue variés et parfois divergents d'acteurs et de penseurs actuels… nous développerons notre propre analyse.

Ce cheminement collectif nous permettra d'identifier des pistes pour soutenir les professionnels et les stagiaires dans une approche bienveillante.



Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 20 et 28 avril et le 8 mai 2017

Formateur : Daniel MARTIN, directeur du CRVI et formateur au Cerso.

Maximum 15 participants

Durée : 3 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

Paf : 30 euros

NEW

À partir du 7 novembre 2016

ACTEUR

Être « acteur » de sa formation

Des questions à dénouer

Comment outiller les stagiaires afin qu'ils aient une plus grande prise sur leur parcours, notamment de formation ? Quelles pratiques pédagogiques ? Quels outils ? À partir des pratiques et documents prescrits par notre centre ou le décret CISP (Contrat pédagogique, Programme individualisé de formation, Attestation de fin de formation), quelle posture adopter pour renforcer la position d'acteur chez nos participants ?

Pour qui ?

Tous les travailleurs et les travailleuses chargés d'accompagner les stagiaires dans leur parcours de formation.

Quoi ?

La formation permettra plus spécifiquement de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'être « acteur » de sa formation ? Quelles représentations avons-nous de ce qui freine ou soutient la position d'acteur ? Qu'en est-il pour les hommes ? Qu'en est-il pour les femmes ?
- À quelles conditions, les pratiques pédagogiques (accueil du stagiaire, définition des objectifs de formation, contrat de formation, évaluations…) soutiennent-elles le/la stagiaire dans la prise en main de son parcours de formation ? Quels sont les points d'attention, les limites, les dérives ?
- Comment les outils prescrits par le décret (contrat pédagogique, programme individualisé de formation, attestation de fin de formation…) peuvent-ils être des points d'appui pour soutenir cette position d'acteur ? À quelles conditions ? Quels sont les écueils à éviter ? Les contenus abordés soutiendront les objectifs poursuivis.

Comment ?

L'expérience des participants sera au cœur du processus d'apprentissage tant l'expérience professionnelle de terrain que l'expérience vécue au cours de cette formation. La formation suppose donc une implication des participants.

Démarches actives, analyse des pratiques, partage de ressources, apports théoriques, pistes pratiques à explorer dans son action professionnelle… contribueront à travailler ensemble les différentes facettes du sujet de la formation et à produire des pistes de réponse.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 7, 14 et 28 novembre, 5 et 16 décembre 2016

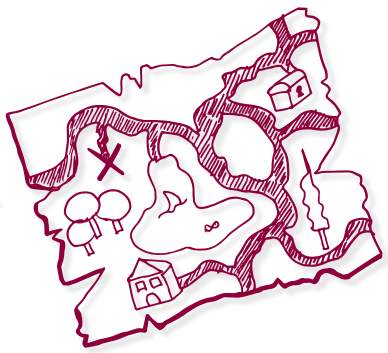
Formatrice : Annette REMY, formatrice d'adultes

Maximum 15 participants

Durée : 5 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 50 €



À partir du 24 février 2017

Pouvoir d'agir

Accompagner les stagiaires à développer leur pouvoir d'agir

Des questions à dénouer

- Qu'est-ce qu'accompagner ? Quels sont les types de postures professionnelles possibles, leurs avantages et inconvénients ?
- Comment créer les conditions pour que les stagiaires qui rencontrent des situations vécues comme difficiles et/ou injustes puissent agir individuellement et collectivement sur ce qui leur semble important ?
- Comment favoriser la participation et la mise en projet des stagiaires ?
- Comment transférer les acquis de la formation dans sa pratique ?

Pour qui ?

Toute personne accompagnant les stagiaires dans leur processus de formation.

Quoi ?

- L'insertion des personnes, un phénomène complexe.
- Clarifier ce que recouvre le « pouvoir d'agir » et la « position d'acteur » des stagiaires.
- Clarifier la posture professionnelle adéquate et les conditions pédagogiques et organisationnelles pertinentes pour mettre en œuvre une démarche favorisant le pouvoir d'agir des stagiaires.
- Favoriser des pratiques d'accompagnement dans lesquelles la personne est une experte de sa situation et est actrice des changements qui la concernent.
- Partager des outils, expérimenter des démarches et identifier les conditions de transfert vers la pratique professionnelle de chaque participant.

Comment ?

La méthodologie utilisée (expérimentation) suppose une implication des participants qui seront invités à vivre la démarche pour eux-mêmes et à en dégager des principes porteurs pour leur pratique professionnelle.

Le module de formation s'appuiera sur l'ancrage professionnel des participants. Il articule de la pratique et de la théorie, des outils et des grilles d'analyse et fait un lien avec les finalités poursuivies par l'action d'insertion socioprofessionnelle du secteur. Il permet d'identifier des pistes nouvelles d'action et d'intervention des travailleurs et des équipes.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 24 février, 14 et 20 mars et le 1er juin 2017

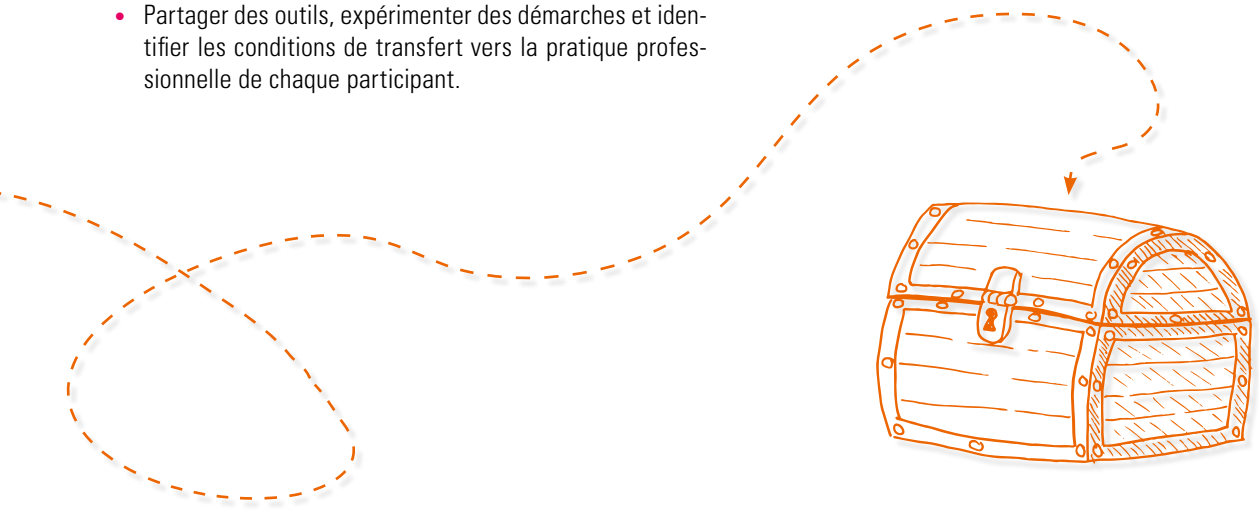
Formatrice : Fabienne DEFERT

Maximum 15 participants

Durée : 3 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 30 €



À partir du 2 février 2017

Feedback

Mener des entretiens de feedback constructif !

Soucieux d'accompagner les stagiaires et de soutenir leur autonomie et leur mobilisation personnelle dans la formation, les travailleurs des CISP se placent dans une écoute, une attention, un respect de chaque stagiaire. Ils sont régulièrement amenés à aborder avec les stagiaires des sujets qui touchent à leur engagement en formation, à leurs comportements parfois inadéquats en regard des rigueurs et des exigences du marché de l'emploi ou de la formation. Bref à parler de sujets « délicats et sensibles ».

Mener un entretien de feedback de manière constructive et respectueuse du stagiaire et du projet de formation n'est pas toujours évident.

Des questions à dénouer

Le module de formation permettra aux participants de :

- mesurer ce qui est en jeu pour eux dans la mise en place d'une rencontre de feedback (l'analyse de la nature de la problématique à traiter avec le stagiaire, particularités du stagiaire, outil pédagogique supplémentaire à construire...) ;
- baliser clairement les objectifs d'une rencontre de feedback ;
- identifier les conditions matérielles les plus favorables à ce temps de rencontre ;
- se préparer à adopter l'attitude d'intervention à la croisée des objectifs des CISP, des spécificités du stagiaire et de leurs enjeux de professionnel.

Pour qui ?

Tous les travailleurs et travailleuses du secteur soucieux de communiquer de manière constructive et respectueuse avec les stagiaires.

Quoi ?

La formation se fera à travers 7 regards.

- Qu'est-ce qu'un feedback ?
- Qu'est-ce qui est embarrassant, et pour qui ? Où se trouve la dimension de fragile, de sensible ?
- Que met-elle en jeu chez les personnes, tant pour le stagiaire que pour le travailleur ? Qu'est-ce qui peut être source de fragilité pour chacun des deux ? Qu'est-ce qui peut faire ressource pour chacun des deux ?
- Comment être soutenu en tant que travailleur social ? Quel dispositif mettre en place ?
- Comment inscrire le feedback dans une évaluation constante, régulière et participative des stagiaires, telle que prônée par le nouveau décret ?
- Comment préparer le feedback ?
- Comment le feedback peut-il initier un changement ?

Comment ?

Les participants seront invités à échanger sur les situations critiques ou problématiques qu'ils rencontrent au quotidien, en utilisant les grilles proposées. Ces problématiques serviront de point d'appui à la formatrice pour apporter des conceptualisations et des méthodes d'analyse.

Chaque participant construira sa propre boîte à outils contenant des pistes de solution relatives à sa façon d'aborder l'intervention.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 2 et 16 février 2017

Formatrice : Marie-Claude LACROIX (Synergie)

Maximum 15 participants

Durée : 2 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 20 €

À partir du 30 mai 2017

Résistances

Chouette, des stagiaires manifestent des résistances !

Des questions à dénouer

- Comment tirer parti des résistances émises par des stagiaires pour les faire adhérer davantage à la formation et en même temps enrichir l'apprentissage ?
- Comment se sentir plus serein comme formateur face aux critiques des participants ?
- Quelles informations sont cachées derrière ces messages perçus comme négatifs? Comment les utiliser pour améliorer la formation ?
- Et quand la situation dérape et que les résistances mènent au conflit... De nouvelles questions se posent :
  - Quels sont les mécanismes d'apparition de la violence et de l'agressivité ?
  - Que mettre en place pour limiter la probabilité d'apparition de comportements agressifs et diminuer les risques de dérapage vers la violence ?
  - Comment apaiser les tensions et prendre soin de toutes les parties à l'aide d'outils de « communication non violente » ?
  - L'institution ne génère-t-elle pas également de la violence ? Et quel est son impact sur les processus de formation des stagiaires ?

Pour qui ?

Pour les formateurs, formatrices et accompagnants.

Quoi ?

Les trois journées de formation seront consacrées à s'exercer à :

- identifier les différentes formes de résistances développées par les stagiaires pour mieux les repérer ; détecter l'influence de l'environnement et des institutions dans l'émergence des résistances ;
- décortiquer les mécanismes sous-jacents aux objections, comportements freins et conflits pour mieux les comprendre ;
- suivre une trame de réactions face aux résistances exprimées par une ou plusieurs personnes ou par tout un groupe ; s'entraîner à faire face aux manifestations agressives ;
- tirer les enseignements de la « confrontation » pour améliorer les pratiques ;
- enrichir sa « boîte à outils » personnelle.

Comment ?

La formatrice utilise des méthodes actives et variées qui permettent de faire vivre des expériences de formation en conscience. Elle partira des compétences et de la pratique quotidienne des participants. La démarche sera explorée à partir d'exemples réellement vécus par les participants. Un entraînement sera proposé pour que chacun puisse les utiliser dès le retour dans son centre.



Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 30 mai, 2 et 13 juin 2017

Formatrice : Nathalie DAMMAN (Cesep)

Maximum 15 participants

Durée : 3 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 30 €

À partir du 14 février 2017

Évaluer les acquis de formation

Évaluer les acquis de formation en vue de construire des filières et des passerelles

Des questions à dénouer

Soutenir les centres dans la construction de filières et de passerelles autour d'une filière de formation en s'appuyant sur leurs dispositifs d'évaluation.

Au terme du module, les participants seront capables d'organiser et/ou d'adapter leur programme de formation afin de pouvoir établir les partenariats nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs et de répondre aux nouvelles exigences du décret CISP.

Pour qui ?

Directeurs, coordinateurs pédagogiques et chargés de mission ou tout travailleur en charge de gérer les partenariats.

Chaque participant sera porteur pour son centre d'un projet concret de filière ou de passerelle qu'il souhaite développer.

Quoi ?

- Partage de pratiques développées dans le secteur en matière de partenariat (avec une école de Promotion sociale, passerelles avec le Forem, collaboration avec le CVDC, mise en place d'actions concomitantes...) : atouts, limites, contraintes réglementaires…
- L'approche par compétences : un outil au service de la construction de filières ou de passerelles : contexte, enjeux, atouts, limites,
- Le référentiel de formation et le référentiel d'évaluation, un outil pertinent : pourquoi, comment et à quelles conditions ? Quelle utilisation dans le cadre du nouveau décret ?
- Travaux pratiques autour de l'identification des prérequis et objectifs terminaux de la formation de son centre.
- Quels types d'évaluations pour quelles fonctions dans mon centre ? Mise en perspective du rôle de l'évaluation dans les partenariats en lien avec les réalités des centres participants, les objectifs poursuivis en ISP et les prescrits du décret CISP.
- Comment organiser et/ou adapter mon programme de formation en fonction du nouveau décret : mise en application des compétences acquises lors des trois journées précédentes.
- Réflexion sur les suites à mener : plan d'action et/ou informations à relayer.

Comment ?

La formation partira de l'expérience des participants, des objectifs poursuivis par leur centre et les opportunités qu'ils souhaitent développer en termes de partenariat afin de répondre aux besoins et attentes de leur public.

Les participants qui seront invités à présenter les processus, procédures et outils d'évaluation utilisés dans leur centre. La formatrice accompagnera le processus de réflexion et d'analyse en s'appuyant sur des apports conceptuels et en proposant des méthodologies concrètes et transposables dans les pratiques professionnelles.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 14 février, 6 et 27 mars et le 27 avril 2017

Formatrice : Myriam COLOT (AID)

Maximum 12 participants

Durée : 4 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 40 €

TRANS'FORMATION

de L'INTERFÉDÉ








Trans'Formation, un nouveau rendez-vous dans l'Essor !

Raconter ses découvertes lors d'une formation à l'Interfédé, partager la manière dont une équipe s'est approprié un référentiel de formation, présenter un outil pédagogique utilisé avec les stagiaires, faire part des résultats de ses recherches sur une question pédagogique, témoigner d'échanges de pratiques… autant de sujets qu'il est dorénavant possible de découvrir dans la nouvelle rubrique Trans'Formation de l'Essor.

Dès ce numéro de l'Essor[1], quatre pages seront dédiées à la formation continuée des travailleurs. Des informations, des ressources, des points de vue, des analyses, des photos, des images… illustreront les multiples facettes de la formation.

Cette rubrique trimestrielle est un nouvel espace consacré à la formation des travailleurs et aux questions sociopédagogiques qui intéressent notre secteur. Les informations pratiques sont quant à elles toujours diffusées via le site internet de l'Interfédé[2], le blog des formations[3] et les Actus de la formation[4].

Pour ce premier numéro, nous vous proposons deux facettes de la formation : l'évaluation du module de formation « Mon métier : formateur, formatrice en CISP » et la rencontre des Mijotés du secteur.

Bonne lecture.

Marina MIRKES,
coordinatrice pédagogique à l'Interfédé

1 C'est en septembre 2006 que la rubrique Trans'Formation a été créée dans l'Essor. Elle aura vécu un an avant de prendre du repos pour revenir aujourd'hui, renforcée par l'enthousiasme et l'énergie collective.

2 Notamment concernant le programme de formation à destination des travailleurs du secteur des CISP - www.interfede.be

3 Le blog Des formations épinglées pour vous renseigne sur des activités de formation ou des ressources transmises par nos partenaires. Lien : http://formations-eft-oisp.blogspot.be/

4 Lettre mensuelle adressée aux centres CISP reprenant les actualités des actions coordonnées par l'Interfédé autour de la formation continuée des travailleurs.

Les Mijotés du secteur,
Échange autour du goût et des saveurs

Le 10 juin 2016, des centres CISP à filière Horeca se sont retrouvés au Cefor[1] de Namur. L'objectif était de cuisiner ensemble mais aussi et surtout de se rencontrer entre formateurs et staff de différents centres, échanger sur ses pratiques et découvrir d'autres savoir-faire. Ils ont concrétisé durant une journée un processus long de plusieurs mois.

Les Mijotés du secteur sont nés de l'envie d'un formateur d'échanger des pratiques entre collègues. Relayé par le centre vers l'Interfédé, l'idée a rapidement germé vers une action concrète, soutenue par un comité d'accompagnement réunissant l'Interfédé, trois centres Horeca et une régionale de Lire et Ecrire.

Des motivations à s'engager dans le projet

« Le métier de formateur CISP est très spécifique, complexe. Il demande beaucoup d'investissement personnel et de nombreuses cordes à son arc. Les formations sont indispensables pour ces professionnels que ce soit d'un point de vue des évolutions techniques du métier, de la pédagogie, de l'approche psychosociale du public, de la gestion des équipes…

Au-delà des formations structurées organisées par nos fédérations, nous croyons au principe de formation informelle et au partage de bonnes pratiques entre professionnels d'un même secteur. »

Un directeur

Sept centres se sont embarqués dans cette aventure, séduits par l'idée de partage et piqués par la curiosité d'une telle démarche : Croc'Espace, l'Acacia, la Ferme de Froidmont, le Perron de l'Ilon, les Ateliers de Pontaury, Produits et Marchés de Pays et Work'Inn. Ils ont chacun composé une équipe d'un formateur et de deux stagiaires.

« On nous a lancé un challenge et nous avions envie de le relever. Les stagiaires étaient tous motivés à participer. Ils se sont entendus, compris et entraidés. »

Un formateur

La première étape était de créer une recette en équipe, autour d'un produit régional. **La deuxième étape** : inviter dans ses locaux une équipe pour expliquer cette recette, donner les trucs et astuces pour la réaliser le jour J. Ce fut déjà une occasion de partager ses pratiques et son quotidien. Les rencontres, parfois épiques au vu des kilomètres à parcourir, souvent étonnantes grâce à l'accueil chaleureux, ont toutes constituées un moment privilégié entre formateurs et stagiaires.

« En allant dans d'autres centres, nous avons pu voir d'autres manières de travailler, de former. J'étais curieuse de voir d'autres pratiques. Cela nous a donné envie d'aller vers d'autres collègues et de continuer les échanges sur notre profession. »

Une formatrice

« Nous avons découvert de nouvelles façons de travailler lors de la visite dans l'autre centre. Quand j'ai vu la petite cuisine de l'autre équipe, j'étais impressionné par leur organisation. C'est différent de chez nous, parfois en bien, parfois en moins bien. »

Un stagiaire

Troisième étape : le grand jour, toutes les équipes étaient réunies dans les cuisines du Cefor. Ils ont démontré leur savoir-faire et présenté leur interprétation de la recette proposée. Pendant 2 heures, les équipes ont cuisiné en troquant chapelure et mandoline, en s'échangeant lèchefrite et cul de poule. Chacun à leur tour, les stagiaires ont expliqué leur plat, tous plus raffinés les uns que les autres pour une dégustation haute en saveurs.

« Cette expérience m'a donné confiance en moi. Le chef nous a laissé beaucoup d'autonomie, le jour des Mijotés, mais également pendant les préparatifs. »

Un stagiaire

« Je n'ai pas ressenti de pression ou de stress. La dégustation des plats m'a donné envie d'avoir davantage l'esprit critique sur mon travail. »

Un stagiaire

1 Le Cefor est l'institut d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement.



Cette belle journée s'est clôturée avec la volonté de poursuivre les échanges, de consolider les liens, de fonder une communauté de pratique et pourquoi pas, de préparer une deuxième édition. Certains en fin de journée échafaudent déjà des plans et décident de se revoir.

« Ce projet ouvre de nouvelles perspectives pour nos équipes : échanges d'expérience, de pratique, de gestion, meilleure connaissance du secteur. Il a d'ailleurs été très bien reçu par l'équipe. L'envie de rencontre et de communiquer était forte. Nous souhaitons pérenniser cette expérience enrichissante. En faire un évènement récurrent, et qu'il suscite l'envie chez les autres partenaires de venir nous rejoindre pour partager ce moment d'échange. »

Un directeur

Un nouveau rendez-vous !

L'envie de continuer, de pérenniser ce rendez-vous est partagée. Bien sûr, il faudra améliorer certaines choses, s'adapter au nombre de centres participants, tenir compte de l'investissement que chacun veut consacrer au projet… Mais l'envie est là de faire des « Mijotés du secteur » l'appellation d'une communauté de pratique, où les professionnels de la formation peuvent se rencontrer, échanger et créer quelque chose ensemble. Un nouveau rendez-vous est pris, le **vendredi 9 décembre 2016**.

« Nous trouvons important de nous mobiliser dans ce type d'évènement fédérateur, de permettre à nos formateurs de créer du lien et de pouvoir ainsi partager leurs expériences de terrain et leurs approches pédagogiques. »

Un directeur

Le Comité d'accompagnement abonde dans ce sens et relaye le souhait vers les instances de l'Interfédé qui encouragent ce projet de partage et de construction de savoirs. Un nouveau rendez-vous est fixé. Le 9 décembre 2016, des centres proposant une filière Horeca se retrouveront autour du thème des fêtes avec les mêmes objectifs : le partage et l'échange.

« Journée riche en échanges et en belles rencontres. L'aventure m'a donné envie de poursuivre la formation et m'a motivé à apprendre. »

Un stagiaire

Anaïs MATHIEU,
Assistante à la coordination pédagogique de l'Interfédé

Au fil de la formation des formateurs

Le module de formation « Mon métier : formateur, formatrice en CISP » est un classique du programme de formation de l'Interfédé. Proposé depuis 2005, ce sont plus de 200 travailleurs du secteur qui ont participé à ces onze jours annuels de formation. Si la structure globale est toujours la même, la forme a évolué puisque depuis 2012, deux jours de formation sont organisés sur chantier avec des stagiaires, dans un ou deux centres dont sont issus les participants[2].

En 2012, soucieuse de se donner des points de repère pour la formation des formateurs, l'Interfédé a produit un référentiel métier/compétences pour le métier de formateur[3] ainsi qu'un référentiel de formation et d'évaluation. Ce dernier a été réalisé en respectant le cadre méthodologique, qui prévoit de déterminer un mode d'épreuve et des critères d'évaluation pour chaque unité de formation, tout en précisant que le résultat n'est pas cohérent avec les principes pédagogiques de la formation continuée dans le secteur à savoir : la construction commune du savoir. Aussi, a-t-il été décidé de développer un processus d'évaluation intégré au dispositif de formation qui respecte ce principe.

Depuis 2014, un dispositif d'évaluation est intégré au module de formation. Il est lui-même en construction et fait l'objet d'une évaluation chaque année qui conduit à son évolution. Il a pris la forme d'une question fil rouge que chaque participant identifie après quelques journées de formation. Chacun est invité alors à la décortiquer, nommer comment elle prend corps dans sa pratique, l'alimenter à partir d'éléments travaillés en cours de formation ou apportés par des recherches personnelles, réinterroger sa pratique à partir de ces apports et… la présenter aux collègues formateurs et aux membres du GT pédagogique lors d'une séance de présentation commune.

2 Ces changements ont fait suite à la recherche-action portant sur la formation des formateurs dont le résumé est présenté dans le Cahier de l'Interfédé n° 3 « Y'a René qui vient ».

3 Des référentiels métiers/compétences, formation et évaluation ont été produits par l'Interfédé pour les métiers de formateur classe 1 et formateur classe 2. Voir Cahier de l'Interfédé n° 6 et 15.



TRANS'FORMATION

La deuxième édition a eu lieu ce 16 juin 2016. Point d'orgue d'un cheminement de près de 9 mois autour de questions telles que : comment motiver les stagiaires ? Comment me détacher des problèmes des stagiaires et ne pas les ramener à la maison ? Comment gérer mes émotions pour construire une bonne relation ? Comment trouver ma place auprès de mes collègues ? Comment avoir une autorité bienveillante ? Comment apprendre les mathématiques avec plaisir ?... Sans entrer dans les détails des présentations, toutes ont montré combien la formation proposait des points de repère pour construire son identité et ses compétences sociopédagogiques de formateur.

Un regard porté sur ces présentations est le lien avec le référentiel métier du formateur. Les questions et la manière dont les participants les ont traitées ont principalement concerné l'Activité-clé 1 « Mener et animer des activités de formation », mais également l'Activité-clé 3 « S'intégrer à l'organisation et à l'équipe.

En conclusion, donnons la parole à quelques participants.

« *La question fil rouge est une belle conclusion de la formation. On est parti des choses qu'on a apprises pendant la formation. On les a travaillées et mises sur papier.* »

« *C'est positif que la formation soit étalée dans le temps. Cela permet d'ancrer les choses.* »

« *Les présentations sont très intéressantes. Je me retrouve dans chaque question fil rouge. Je me remets en question en vous entendant. Cela me donne des idées pour approfondir mon métier.* »

Pour en savoir plus, découvrez un article reprenant les éléments clés dégagés de cette belle expérience sur le site internet de l'Interfédé (www.interfede.be).

Raphaël CLAUS,
Adjoint à la coordination pédagogique de l'Interfédé

À partir du 28 octobre 2016

Formateur

Mon métier : formatrice, formateur en ISP

Des questions à dénouer

- Quels sont les contours du métier de formateur et de formatrice en ISP et les principes pédagogiques qu'ils/elles mettent en œuvre ?
- Comment développer ses compétences sociopédagogiques ?
- Comment utiliser les outils proposés et créés en formation dans son cadre professionnel ?

Pour qui ?

Pour les formatrices et formateurs des CISP désireux de partager leur expérience de formation, de la confronter avec d'autres, d'apprendre des choses nouvelles et d'acquérir des outils concrets pour exercer au mieux leur métier.

Quoi ?

Trois axes :

- Partager des expériences vécues par chacun dans son travail pour clarifier le sens et les contours du métier de formateur et pour dégager des « questions » sur lesquelles travailler ;
- Approfondir des aspects tels que l'organisation de séquences de formation (en atelier ou dans l'accompagnement sur le terrain), l'autorité du formateur, la motivation des stagiaires, la dynamique de groupe, la question des compétences et de l'évaluation…
- Évaluer le parcours réalisé pendant la formation et en tirer des enseignements pour son travail de terrain à travers une démarche d'évaluation collective travaillée tout au long du module.

Comment ?

La démarche de formation s'appuiera sur l'expérience professionnelle des participants que ce soit à travers des partages d'expériences, des analyses de situations concrètes… Et dans la mesure du possible des **mises en situation dans les conditions réelles de travail** (sur chantier avec les stagiaires, en atelier ou dans un local de formation).

Le parcours collectif sera complété par **des rencontres individuelles tout au long de la formation.** Ces rencontres permettront de se pencher sur des difficultés spécifiques à chacun et d'aborder la manière de transférer cette formation vers la réalité concrète de travail de chacun. **Une rencontre sera organisée dans chaque centre.** Elle permettra de prendre contact avec la réalité professionnelle du travailleur et de rencontrer brièvement la direction afin de préciser la démarche de formation qui est à l'œuvre dans le module.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 28 octobre, 25 novembre, 9 et 22 décembre 2016 et les 13 janvier, 3 et 23 février, 16 et 31 mars, 21 avril et 12 mai 2017

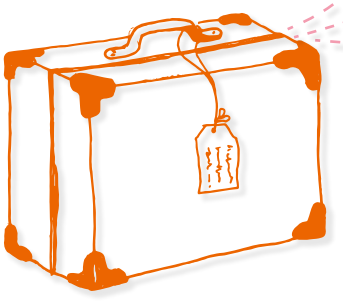
Formateur : René BEAULIEU (Cerso)

Maximum 15 participants

Durée : 11 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 110 €



À partir du 19 janvier 2017

Être secrétaire

Être secrétaire en CISP, aujourd'hui…

Des questions à dénouer

Le secteur évolue… les pratiques administratives aussi. Les secrétaires vivent des changements dans la pratique de leur métier au fil des nouvelles politiques de l'emploi et de la formation. Mais d'où viennent ces changements ? Et comment ceux-ci transforment-ils le métier du personnel administratif ? Quelles réponses y donner ensemble ?

Pour qui ?

Tout travailleuse ou travailleur ayant une fonction administrative.

Quoi ?

La formation permettra aux participants de :

- s'approprier les évolutions récentes vécues dans le secteur tant sur le plan législatif (décret CISP, décret accompagnement individualisé…) que du point de vue du contexte socio-économique ;
- identifier l'impact de ces évolutions sur les pratiques administratives et préciser les nouveaux besoins ;
- clarifier les contours de la fonction administrative en CISP, identifier les difficultés récurrentes, les points d'appui, les manques… ;
- partager les réponses, outils… déjà élaborés par chacun ;
- formuler éventuellement des pistes d'action ou des demandes individuelles ou collectives de formation.

Comment ?

Le module de formation articulera un ancrage dans l'expérience professionnelle des participants, de la pratique et de la théorie, des outils et grilles d'analyse, les finalités poursuivies par l'action d'insertion socioprofessionnelle du secteur dans la perspective de proposer des pistes nouvelles d'action et d'intervention des travailleurs et des équipes.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 19 janvier, 7 février, 10 et 31 mars 2017

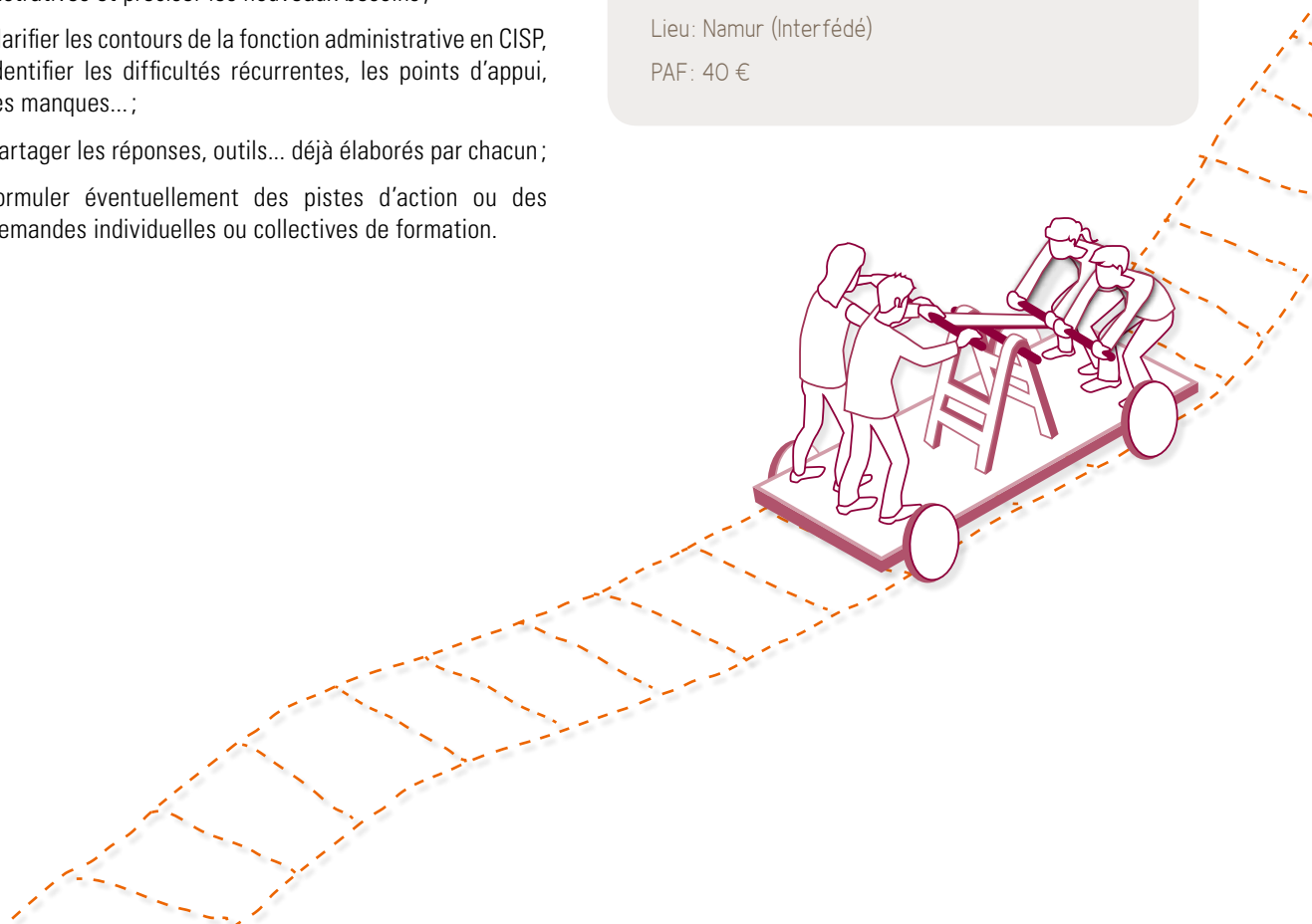
Formatrices : Véronique ALBERT (Ouvrons les possibles) et Véronique KINET (Interfédé)

Maximum : 15 participants

Durée : 4 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 40 €



À partir du 18 avril 2017

Coordonner un projet en équipe

Coordonner un projet en équipe

Des questions à dénouer

Comment en tant que coordinateurs pédagogiques et/ou techniques piloter une équipe autour d'un projet concret (une filière, une action particulière, un projet de centre…), se situer dans son environnement professionnel et situer son action dans un contexte plus large afin de donner un cadre institutionnel et sociétal qui fasse sens pour tous.

Pour qui ?

Les coordinateurs pédagogiques/techniques de projets.

Quoi ?

- Clarifier avec l'équipe le SENS du projet en précisant les finalités, les valeurs, les objectifs visés et les résultats attendus.
- Situer le projet et l'équipe dans le cadre organisationnel, institutionnel et sociétal.
- Identifier les ressources nécessaires au projet et réaliser un état des lieux clairs des moyens disponibles.
- Connaître ses collaborateurs et les mobiliser de manière à respecter leurs limites, aspirations et besoins tout en apportant un cadre invitant à sortir de sa zone de confort. Fédérer des personnalités différentes, des métiers différents, des pratiques différentes pour aboutir à des collectifs de travail de qualité.
- Mobiliser de nouveaux moyens d'agir favorisant la participation de tous (nouvelles compétences, nouveaux outils, nouvelles pratiques collectives, nouveaux partenariats…).
- Planifier le projet en tenant compte des moments clés, de la vie d'un projet, des étapes clés.
- Construire une évaluation qualitative et quantitative de son action, évaluer le projet régulièrement pour l'ajuster en cours d'action.
- Garder des traces du projet pour garantir la justification de ses moyens, pour consigner les bonnes pratiques émergentes, pour célébrer la fin du projet, pour valoriser l'équipe et pour identifier les zones de progression.

Comment ?

Pour chaque participant, une expérience professionnelle de pilotage d'équipe et de projet constituera le fil rouge de la formation.

La première étape de la démarche de formation consistera à réaliser un état des lieux des acquis du groupe (représentations, outils, questions, situations problèmes et demandes). C'est sur cette base que sera construit le cheminement de la formation afin de coller aux mieux aux besoins des participants.

La formatrice développera des méthodes dites actives en veillant à :

- négocier les objectifs en groupe ;
- partir des situations concrètes vécues par les coordinateurs en favorisant l'expression des ressources du groupe par des temps d'échange en grand groupe et petits groupes variés ;
- travailler sur tous les niveaux d'une situation et utiliser l'ensemble des ressources que le coordinateur a à sa disposition ;
- apporter des références théoriques pour prendre du recul et questionner nos représentations, nos pratiques ;
- dégager, répertorier, proposer des outils concrets utiles pour des acteurs en contexte ;
- évaluer et ajuster continuellement la formation pour répondre aux questions restées en suspens, approfondir selon les besoins, réguler le rythme.

Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) : les 18 et 25 avril et les 2, 9 et 23 mai 2017

Formatrice : Annette REMY (Cesep)

Maximum 15 participants

Durée : 5 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 50 €

À partir de janvier 2017

VCA

Brevet « sécurité de base » – VCA

Des questions à dénouer

- Comment intégrer la préparation du brevet VCA dans le parcours de formation avec les stagiaires ?
- Comment se former collectivement aux règles de sécurité et aux matières concernées par le brevet VCA et présenter l'examen dans le cadre de la formation ?

Pour qui ?

Les équipes concernées par la sécurité au travail et plus particulièrement par le brevet VCA.

Quoi ?

Étape 1 : un jour de sensibilisation

L'équipe participe à une journée de sensibilisation aux règles de sécurité et aux enjeux du brevet VCA.

Attention : ce n'est qu'après la participation à cette première étape que l'inscription à la seconde étape est possible.

Étape 2 : deux jours de préparation au brevet VCA

Pendant 1 jour ½, les matières relatives au brevet sont abordées : législation, dangers, risques et prévention, accidents, comportements en matière de sécurité, obligations et concertation, procédures et instructions, signalisation, préparation aux situations d'urgence, substances dangereuses, incendies et explosions, équipement de travail, travaux en circonstances spécifiques, électricité, ergonomie et équipements de protection individuelle.

L'après-midi du 2ème jour est consacré à l'examen qui est constitué d'un questionnaire de 40 questions à choix multiple. Les **questions peuvent être lues** à haute voix par l'examinateur pour tout participant qui en fait **la demande préalable**.

Comment ?

La méthode utilisée par les intervenants pour présenter le contenu sera basée sur l'expérience des participants, appuyée par des techniques ludiques, des échanges, des projections PowerPoint, des temps d'exposés et de mises en commun, le tout en lien avec les finalités poursuivies par les CISP.



Modalités pratiques

À Namur (Interfédé) en janvier 2017. Les dates précises seront communiquées par mail et sur le site de l'Intefédé.

Formateur : un intervenant du Forem

Maximum 20 participants (l'inscription en équipe est fortement encouragée – possibilité de s'inscrire à plus de 3 travailleurs par centre)

Durée : sensibilisation > 1 jour
Préparation au brevet > 2 jours

Lieu : Namur (Interfédé)

PAF : 10 € (sensibilisation) et 20 € (préparation au brevet)

À partir du 6 octobre 2016

Phytolicence

Obtenir la phytolicence

Depuis le 25 novembre 2015, les utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques (agriculteurs, entrepreneurs de jardin, gestionnaires d'espaces verts...) **doivent posséder obligatoirement une phytolicence**. Celle-ci est accordée aux travailleurs sur base d'un diplôme reconnu ou par la réussite d'un examen (faisant suite ou non à une formation de base). Le secteur des CISP est lui aussi concerné par cette mesure.

Des questions à dénouer

L'interfédé vous invite à une rencontre avec la Mission Wallonne des Secteurs Verts afin de :

Objectifs finaux

- Présenter le cadre légal concernant la phytolicence et répondre à vos questions concernant la phytolicence (objectifs, publics, implications pour les CISP) ;
- identifier les besoins en compétences des travailleurs des centres proposant des filières horticulture et parcs et jardins ;
- vérifier la pertinence de la mise en place d'une formation phytolicence destinée aux travailleurs qui achètent et utilisent des produits phytosanitaires au cours de leur activité professionnelle afin de :
  - les sensibiliser aux risques liés à la dispersion de produits phytosanitaires et aux bonnes pratiques existantes en la matière ;
  - permettre aux travailleurs de présenter l'examen de la phytolicence dans le cadre de la formation ;
  - permettre aux équipes d'intégrer le contenu de la formation dans leurs pratiques.

Ces objectifs seront adaptés en fonction des attentes des centres CISP. Les publics prioritaires ciblés et la forme d'une future action de formation seront discutés lors de cette rencontre.

Pour qui ?

Les coordinateurs techniques, responsables de filières et directions des centres CISP proposant une filière horticulture et parcs et jardins.

Modalités pratiques

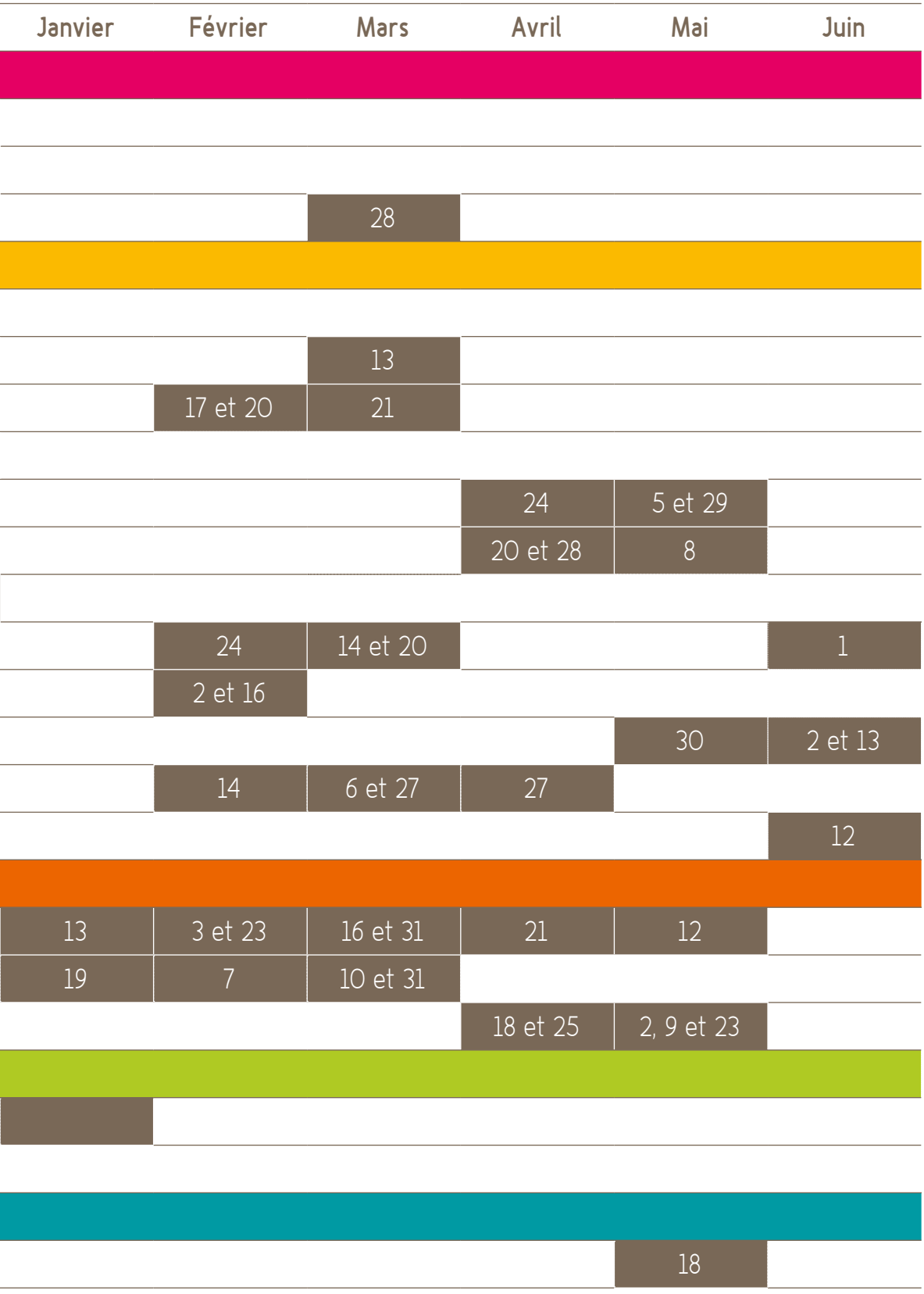
Intervenant : Olivier LESPAGNOL (Mission Wallonne des Secteurs Verts) et Raphaël CLAUS (Interfédé)

À Namur (Interfédé) : le 6 octobre 2016 à 10h



Calendrier des activités de formation de l'Interfédé

	Titre	Page	Octobre	Novembre	Décembre
CONNAISSANCE DU SECTEUR					
	Secteur	8		10, 17 et 29	6
NEW	Stagiaire	9			12 et 19
	Accueil	10			
FORMATIONS SOCIOPÉDAGOGIQUES					
	Stage	11	11		
NEW	Savoirs de base	13	17 et 18		
NEW	Tous intelligents !	14			
	Gestion mentale (initiation)	15	7, 14 et 28		2 et 15
	Gestion mentale (approfondissement)	16			
	Comprendre le radicalisme	17			
NEW	Acteur	18		7, 14 et 28	5 et 16
	Pouvoir d'agir	19			
	Feedback	20			
	Résistances	21			
	Evaluer les acquis de formation	22			
	Aides à l'emploi accessibles aux stagiaires	9			
FORMATIONS MÉTIERS					
	Formateur	23	28	25	9 et 22
	Etre secrétaire	24			
NEW	Coordonner un projet en équipe	25			
FORMATIONS MÉTIERS					
	VCA	26			
	Phytolicence	27	6		
EVÈNEMENTS					
	Salon de l'insertion socioprofessionnelle 2017	38			


Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
28
13
17 et 20
21
24
5 et 29
20 et 28
8
24
14 et 20
1
2 et 16
30
2 et 13
14
6 et 27
27
12
13
3 et 23
16 et 31
21
12
19
7
10 et 31
18 et 25
2, 9 et 23
18

Les métiers de l'industrie agroalimentaire et de la cuisine de collectivité

Se former à l'IFP

L'IFP (Initiatives de Formation Professionnelle de l'industrie alimentaire) est le centre de formation de et par l'industrie alimentaire en Belgique. Il propose six actions dans lesquelles les centres, les travailleurs ou les stagiaires peuvent s'inscrire.

1. Formations de formateurs

- Formations aux guides sectoriels d'autocontrôle.
- HACCP, règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.
- Autres formations : technique particulière de boulangerie (voir http://boulangers.ipv-ifp.be/p_646.htm#.Va9AMm-cw9D8) et d'autres thématiques reprises dans le catalogue de formation de l'IFP (www.ipv-ifp.be/chercher).

Si plusieurs travailleurs sont intéressés, il est possible d'organiser gratuitement une formation sur mesure dans votre institution.

2. Formations à destination des stagiaires

- Formation HQS : Hygiène, Qualité, Sécurité. Celle-ci d'une durée de 5 jours peut accueillir un groupe de 4 à 12 personnes. Le module s'adresse à toute personne désireuse d'acquérir ou de développer des comportements professionnels requis en matière d'hygiène, de qualité et de sécurité. Elle sensibilise également les participants à l'esprit d'équipe, à leurs responsabilités et à l'importance de leur rôle dans l'entreprise.
- Formation « Les malformations du pain ». On s'interroge souvent sur l'origine de certaines anomalies dans la réalisation du pain. À l'aide d'un syllabus appuyé de nombreuses photos, de cas ou de pains que vous apporterez, le formateur passera en revue les causes des malformations et les solutions nécessaires seront envisagées.

Sites internet ressource gérés par l'IFP

- http://www.ipv-ifp.be/
- http://www.foodatwork.info
- http://boulangers.ipv-ifp.be/

3. Soutien financier suite à la mise à l'emploi des stagiaires dans le secteur

Prendre contact avec Jean-Denis Hennebert, conseiller IFP, par téléphone au 02/528 89 54, par GSM au 0473/654.244 ou bien par courriel à jean-denis.hennebert@ipv-ifp.be

4. Contacts avec les entreprises de l'agroalimentaire

Dans chaque province, un conseiller IFP peut faciliter les contacts avec les entreprises locales et organiser des visites sur site (http://www.ipv-ifp.be/p_200.htm).

5. Possibilité d'organiser des visites ou rencontres des Centres de compétences Epicuris (Métiers de bouche) ou FormAlim (Industrie alimentaire) sur un thème spécifique

Pour plus d'information, veuillez contacter Jean-Denis Hennebert à l'IFP ou la coordination pédagogique de l'Interfédé.

6. Outils pédagogiques disponibles pour les CISP

- « Ma boulangerie » est un outil didactique destiné à conscientiser les apprenants aux normes de sécurité et d'hygiène dans les boulangeries.
- Formation e-learning : une mouche dans le potage (les règles d'hygiène de base), formation « e-food » : un outil de sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des aliments qui aborde la responsabilité de tous les acteurs de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur.
- Le site de l'IFP contient une rubrique « Outils » rassemblant des ressources relatives à la formation à distance, des capsules vidéo sur l'hygiène concernant plusieurs secteurs... soit 45 sites répertoriés.
- Le cahier des charges pour le développement des compétences de l'opérateur de production en industrie alimentaire (disponible sur les sites de l'IFP et de l'Interfédé).

Pour toutes ces actions, informations auprès de Madame Alexandra Valsami, gestionnaire de dossiers à l'IFP / 02/528.89.45 / alexandra.valsami@ipv-ifp.be ou le référent régional (http://www.ipv-ifp.be/p_200.htm) afin de vérifier les places disponibles.

Les « Métiers de bouche »

Se former chez Epicuris

Epicuris est le Centre de compétence des « Métiers de bouche » concernent tant les métiers du secteur Horeca qu'un ensemble d'autres métiers du secteur de l'alimentation comme les boulangers, pâtissiers...

Epicuris propose des formations dans les domaines liés à la boulangerie-pâtisserie, les métiers de l'Horeca, l'alimentation durable et bien d'autres thématiques encore.

Les formations sont réservées prioritairement aux travailleurs des commissions paritaires 118 et 119. Les travailleurs de notre secteur peuvent y participer gratuitement sous réserve de places disponibles. Tenue professionnelle obligatoire pendant les formations.

Plus de formation sur le site d'Epicuris: http://www.formation-epicuris.be / Renseignements et inscription: Maude Breus au 085/27.88.60 – maude.breus@formation-epicuris.be



Les métiers de l'Accueil de l'enfance et de l'animation

Pour les filières qui préparent aux métiers d'animateur et accueil de l'enfance

Les formateurs engagés dans des filières formant aux métiers de l'animation et de la petite enfance peuvent trouver dans le catalogue Formapef (plus d'info sur Formapef en page 39) des modules de formation pour actualiser leurs compétences techniques. En voici quelques exemples.

- Animation autour du livre et du conte (Bruxelles et Liège) > pp.301 et 302
- L' enfant à la découverte du milieu naturel (Fraipont) > p.303
- Des petits jouets à construire (Liège) > p.304
- La musique, un trésor pour l'enfance (Bruxelles) > p.307
- A petits pas vers le monde des jeunes enfants - outils et techniques d'animation (Liège) > p.314
- Développer l'estime de soi chez les enfants (Namur) > p. 321
- Accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions (Namur) > p.329
- Formation en secourisme pédiatrique (Bruxelles, Court-Saint-Etienne, Louvain-la-Neuve, Mons et Namur) > pp. 64 à 78
- Règles d'hygiène en cuisine de collectivité - normes HACCP (Seraing) > p.100

Les métiers de l'industrie graphique

Se former au Cepegra

Une convention signée entre le Fonds 4S et le Cepegra, le Centre de compétence de l'industrie graphique en impression, multimédia, traitement d'image et webdesign, permet aux travailleurs du secteur CISP de participer à des modules de formation. Les frais sont pris en charge directement par le Fonds 4S, sous réserve de budgets disponibles.

Le catalogue des modules accessibles et leur calendrier sont disponibles sur le site du Fonds 4S : www.fonds-4s.org/formation-specialisee.

Pour les modules non couverts par la convention, une demande d'intervention financière peut être introduite au Fonds 4S via l'action remboursement forfaitaire de formation ou via l'action formation spécifique.

Ces formations sont organisables sur site et peuvent bénéficier d'un soutien financier du Fonds 4S via l'action « Formation en entreprise » si le projet respecte les conditions de cette action (minimum 6 participants) et dans les limites des budgets disponibles.

Inscription auprès du Cepegra : https://www.formation-cepegra.be/.



Ce catalogue est disponible à l'adresse suivante : https://www.fonds-4s.org/formation-specialisee

Les métiers du tourisme

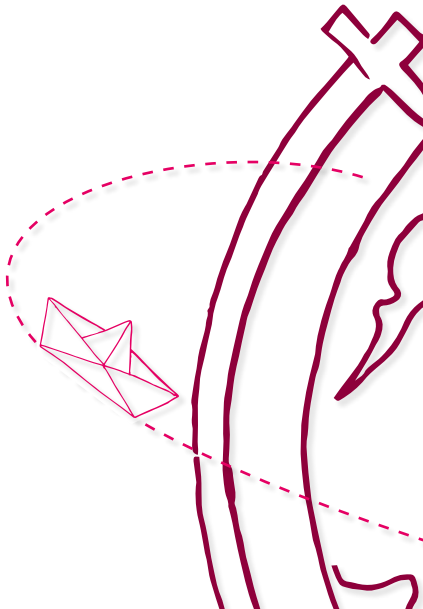
Se former au Centre de compétence Tourisme

Le Fonds 4S a signé une convention avec le Centre de compétence (CDC) dédié au tourisme. Les travailleurs concernés par cette thématique peuvent y participer gratuitement, dans les limites du budget affecté par le Fonds 4S à cette action.

Découvrez les formations sélectionnées sur le site du Fonds 4S **www.fonds-4s.org/formation-specialisee.**

Pour vous inscrire à l'une de ces formations, rendez-vous sur le site **www.formation-tourisme.be** afin d'y télécharger le formulaire fourni par le CDC Tourisme. L'inscription se fait directement auprès de ce CDC.

Vous pouvez également organiser un module de la liste de formation du Centre de compétences dans votre structure, à condition de réunir au minimum 8 participants. Les bénéficiaires peuvent être issus de structures différentes. Pour plus de renseignements sur les contenus et les détails pratiques, rendez-vous sur le site **www.formation-tourisme.be**.



Les métiers des secteurs verts

Les formations de la Mission wallonne des secteurs verts (MWSV)

Les formations organisées par la MWSV, à l'exception des modules relevant des rubriques « Agriculture » et « Machines agricoles », sont accessibles aux travailleurs des CISP, sous réserve de place disponible et dans les limites du budget dédié par le Fonds 4S à cette action.

Inscription auprès de la MWSV via le lien :
http://www.secteursverts.be/index.php/catalogue

Le formulaire d'inscription en ligne présente les modules organisés et leur calendrier est régulièrement mis à jour.

Ces formations sont organisables sur site et peuvent bénéficier d'un soutien financier du Fonds 4S via l'action « Formation en entreprise » si le projet respecte les conditions de cette action et dans les limites des budgets disponibles.

Pour les questions administratives, contactez le Fonds 4S au 02/227.59.83 tous les jours, de 9h à 16h, ou par courriel à fonds-4s@apefasbl.org /Informations sur les inscriptions et le déroulement des formations : Olivier Lespagnol au 065/61.13.70 – olivier.lespagnol@secteursverts.be

Faire une analyse de risque avec PreventAgri

PreventAgri est un service de la Mission wallonne des secteurs verts ayant pour but de sensibiliser les acteurs des secteurs verts à la santé et la sécurité au travail.

Afin de réaliser cet objectif, PreventAgri peut réaliser, à la demande, des analyses de risques ou donner une formation sur un thème en rapport avec la sécurité au travail en agriculture, horticulture ou parcs et jardins. Différents outils de sensibilisation sont également mis à disposition des acteurs des secteurs verts et de l'ISP.

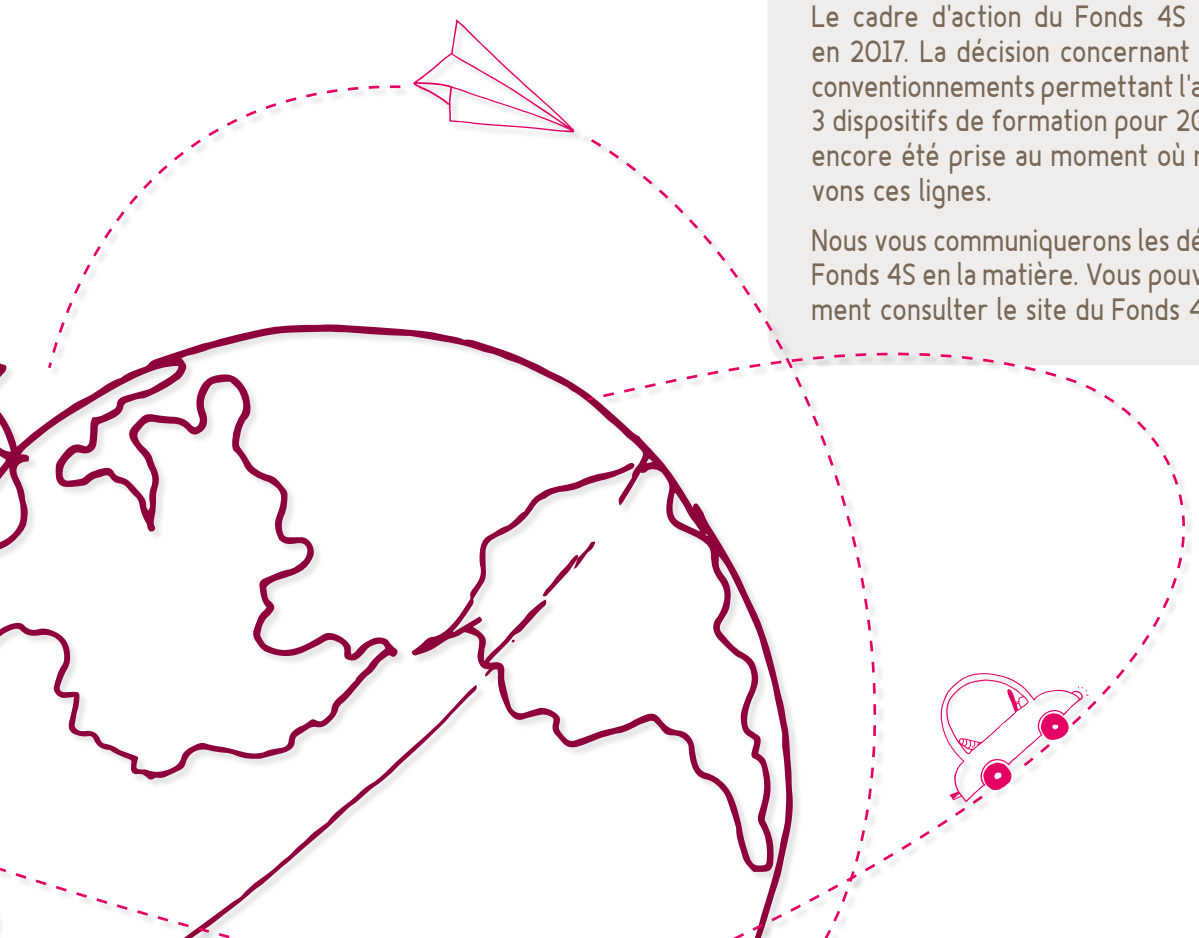
PreventAgri propose également des formations ou des conférences gratuites de sensibilisation des travailleurs aux différents risques liés à leurs activités professionnelles.

PreventAgri propose ses services à tous les acteurs des secteurs verts ou aux secteurs annexes tels que le nôtre.

Contactez PreventAgri au 065/61.13.70
www.preventagri.be

Le cadre d'action du Fonds 4S sera revu en 2017. La décision concernant les futurs conventionnements permettant l'accès à ces 3 dispositifs de formation pour 2017 n'a pas encore été prise au moment où nous écrivons ces lignes.

Nous vous communiquerons les décisions du Fonds 4S en la matière. Vous pouvez également consulter le site du Fonds 4S.



Formations en gestion et en gestion des ressources humaines

Avec la CESSoC

Le **Département de Formation des Cadres de la CESSoC** a pour objectif de **soutenir la professionnalisation** du secteur sportif et socioculturel **par la formation des cadres et gestionnaires** des associations du secteur.

10 modules de formation et plusieurs **ateliers pratiques** composent le programme automne 2016. Les thématiques sont les suivantes :

- gouvernance et stratégie (fonctionnement d'une asbl, responsabilités, gestion stratégique…)
- gestion des ressources humaines (règlement de travail, bien-être, volontariat, animation de réunions d'équipe)
- gestion de projets (Mind mapping, marchés publics).

Programme détaillé sur www.cessoc.be
Inscriptions en ligne, limité à 15 personnes par module.

Les formations peuvent, le cas échéant, bénéficier d'un soutien financier du Fonds 4S. Certains modules de formations peuvent faire l'objet d'ateliers pratiques permettant d'approfondir la thématique et de faciliter la mise en pratique des éléments vus. Un prix préférentiel est appliqué en cas d'inscription conjointe au module de base et à l'atelier pratique.

Infos et contact : Valérie Vreeswijk, valerie.vreeswijk@cessoc.be 02/512.03.58

Avec la FESEFA

La FESEFA, Fédération des employeurs des secteurs de l'Education permanente et de la formation des adultes organise régulièrement des activités d'information ou de formation sur des thématiques relatives à la législation sociale.

- Organisation mensuelle des « Matinées juridiques de la FESEFA ». Les sujets abordés sont en lien avec la législation sociale et les normes de droit du travail sectoriel… Les Matinées juridiques sont des rencontres interactives en petits comités, où sont combinés exposés théoriques et échanges de pratiques entre les associations participantes.
- Organisation de formations (en 1 ou 2 journées) concernant la législation sociale, notamment une formation relative au bien-être au travail, au règlement de travail et un séminaire relatif aux risques psychosociaux du travail.

Une partie de ces activités seront encore organisées durant le dernier quadrimestre 2016. Les autres seront organisées tout au long de l'année 2017. La FESEFA continuera à informer ses membres aussi bien par newsletter que via son bimestriel *Pour Faire Bref !* Pour plus d'infos, contactez Mehmet SAYGIN (conseiller juridique) par téléphone (02/502.46.73) ou par email : juriste@fesefa.be

Avec l'Unipso

Depuis 2006, l'Unipso s'investit dans la professionnalisation des responsables du secteur à profit social à travers l'organisation d'une formation en « **Gestion d'une entreprise à valeurs sociales** », **GOFor**, adaptée aux spécificités du secteur.

Les objectifs de la formation sont de permettre aux responsables et cadres des entreprises d'améliorer la gestion de leur ASBL et d'accroître l'efficacité managériale des responsables et cadres des entreprises à valeurs sociales.

La formation est découpée en 6 unités de formation de 5 à 7 jours chacune.

- **Socle commun :** « Se positionner face à son environnement de travail »
- **Unité 2 :** Gestion administrative et financière
- **Unité 3 :** Contexte organisationnel
- **Unité 4 :** GRH & Management
- **Unité 5 :** Relations collectives et individuelles de travail
- **Unité 6 :** Communication

La formation comprend 300 heures : un jour, principalement le mardi, tous les 15 jours pendant 18 mois à partir du mois de septembre. Il est possible de s'inscrire au minimum à 2 unités (le socle commun et une autre) et au maximum à toutes les unités.

L'inscription se fait sur base d'un dossier de candidature à envoyer au printemps 2017 pour la 12ème session.

Outre Go For, L'Unipso propose également des **cycles courts de formation concernant des thématiques d'actualité** ainsi que des **conférences/débats et séminaires** en partenariat avec le MIAS (Master en Ingénierie et action sociales).

Renseignements auprès de Cécile de Préval, cecile.depreval@unipso.be, 02/210.53.01.
Accès à la brochure de présentation sur www.unipso.be.
Vous pouvez également suivre les actualités de Competentia sur le blog *Des formations épinglées pour vous !* (voir p.37)

Les formations sur mesure

Une formation sur mesure est une formation construite avec les participants et/ou les structures sur base de leurs besoins et de leurs contextes de travail.

À l'Interfédé

À côté de l'offre de formation catalogue où les objectifs et le calendrier sont généralement prédéfinis, l'Interfédé organise aussi des actions de formation sur base de demandes de travailleurs ou de centres exprimées en cours d'année. Celles-ci sont organisées en fonction des questionnements et intérêts des travailleurs et des équipes. Elles peuvent concerner des thématiques particulières, mais aussi la construction de ressources pédagogiques ou la supervision collective.

Comment ça marche ?

Plusieurs centres ou travailleurs du secteur émettent une demande et la transmettent à la coordination pédagogique de l'Interfédé. En accord avec la Commission pédagogique ou le Groupe de travail pédagogique, celle-ci est relayée aux centres du secteur. Si un nombre suffisant de centres est intéressé, une réunion est organisée qui permet de préciser les attentes de chacun, le contenu souhaité, la forme que l'action pourrait prendre (formation, supervision, accompagnement...) et un calendrier approximatif. Sur cette base, et dans la mesure des moyens financiers disponibles, la Coordination pédagogique de l'Interfédé organise l'intervention.

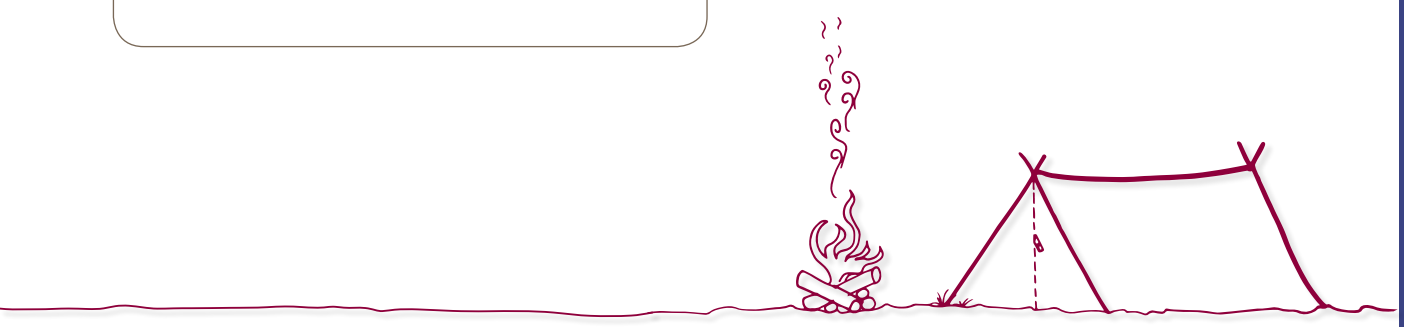
Les Mijotés du secteur

La rencontre autour de recettes de cuisine pour concrétiser la volonté de formateurs de la filière Horeca de se retrouver et de partager leurs pratiques. Une première édition s'est déroulée au printemps 2016, réunissant 7 centres, 7 formateurs et 14 stagiaires. La seconde rencontre autour des fourneaux est programmée le **9 décembre 2016** au Cefor à Namur.

Dans vos structures : accompagnement à la construction du projet

Organiser une formation sur mesure dans votre institution, entre plusieurs centres ou au niveau d'une plateforme CISP

Que ce soit sur un sujet du catalogue de formation actuel ou passé de l'Interfédé ou sur une autre problématique, la Coordination pédagogique de l'Interfédé, en lien avec les fédérations, peut soutenir la construction d'un dispositif de formation à travers un premier travail d'analyse des besoins. Pour ces actions, un dossier de soutien financier peut être introduit au Fonds 4S (voir page 39)...



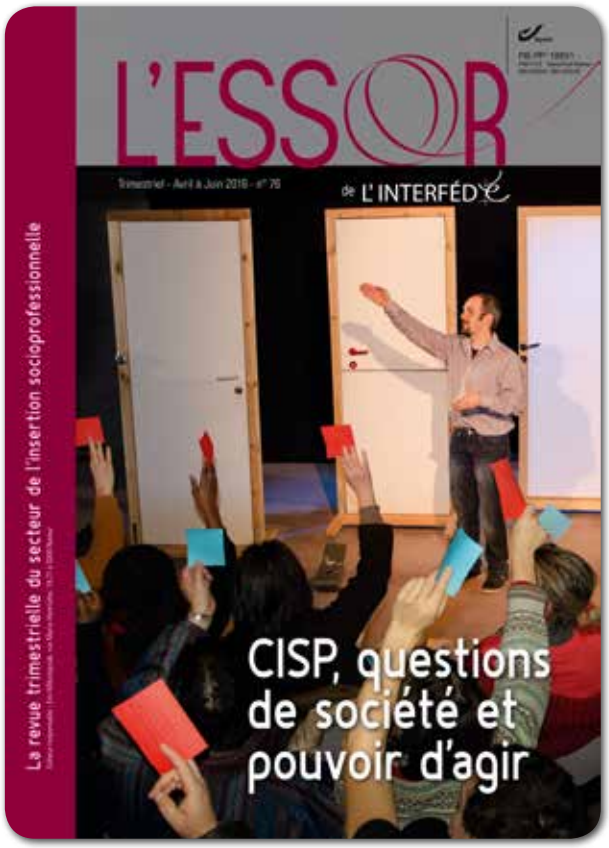
Les ressources

Les productions/les outils

L'Essor

L'Essor est la revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle coordonnée par l'Interfédé. Elle donne des informations sur l'évolution du secteur et sur des sujets et débats qui font l'actualité.

Elle est disponible dans chaque centre. Vous pouvez également la recevoir en version électronique en transmettant votre adresse mail à nathalie.pieront@interfede.be ou la télécharger sur le site www.interfede.be



Trans'Formation

Découvrez en pages centrales la première édition de la nouvelle rubrique de l'ESSOR consacrée à la formation des travailleurs et aux questions sociopédagogiques.

Les Actus de la formation

Chaque mois, la Coordination pédagogique de l'Interfédé envoie une lettre d'informations pédagogiques pour informer le secteur de l'actualité :

- des formations organisées par l'Interfédé ;
- des activités comme les Matinales de l'Interfédé (plus d'infos en page 38), les groupes de travail… ;
- du Consortium de validation des compétences, du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et du Fonds 4S ;
- des productions : Cahiers de l'Interfédé, référentiels ;
- des appels d'offres concernant l'action de formation de l'Interfédé ;
- des projets à venir…

Intéressé-e à la recevoir ? Transmettez vos coordonnées à nathalie.pieront@interfede.be

Le blog
«Des formations épinglées pour vous»

Ce blog mis à jour par la Coordination pédagogique de l'Interfédé rassemble des offres de formation, informations et lectures pertinentes que nos partenaires ou des opérateurs de formation nous communiquent.

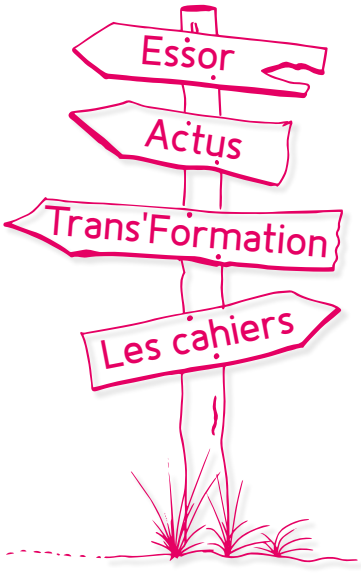
Il est consultable à l'adresse suivante :

http://formations-eft-oisp.blogspot.be

Un moteur de recherche permet de trouver facilement les formations en lien avec le mot-clé que vous tapez. Vous pouvez également recevoir les offres de formation par email.

Attention, les résultats qui s'afficheront concerneront peut-être d'anciennes offres de formation. Vérifiez les dates !





Les Cahiers de l'Interfédé

À côté de l'Essor centré sur l'analyse sociopolitique et les enjeux pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, les Cahiers de l'Interfédé permettent de diffuser et de partager :

- des recherches internes au secteur ;
- des « bonnes pratiques » en matière de formation avec des adultes ;
- les conditions de transfert de méthodologie dans les pratiques de terrain des travailleurs ;
- des analyses collectives ;
- des référentiels liés aux filières des centres et aux métiers du secteur...

Les derniers « cahiers » parus sont :

- Référentiels de compétences transversales préparatoires aux métiers de services aux personnes (n°22)
- Grille générique des savoirs de base en situation professionnelle (n°21)
- Référentiel du métier d'ouvrier/ouvrière semi-qualifié/e en maraîchage biologique (n°20)
- Référentiels du métier de technicien/technicienne de surface (n°19)
- Référentiels du métier de peintre en bâtiment (n°18)
- Référentiels du métier d'aide-menuisier/aide-menuisière (n°17)
- Référentiels du métier d'aide-maçon/aide-maçonne (n°16)
- Référentiels du métier de formateur/formatrice classe 2 (n°15)

La parution des « cahiers » ne suit aucun rythme particulier. Elle sera accompagnée d'une annonce aux centres et sur notre site internet.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à l'adresse : secretariat@interfede.be / Accédez aux différents cahiers de l'Interfédé en version pdf et en version Word sur le site de l'Interfédé www.interfede.be./ Certains d'entre eux sont encore disponibles en version papier sur demande au secrétariat de l'Interfédé – 081/74.32.00 – nathalie.pieront@interfede.be

Événements

1er Salon de l'insertion socioprofessionnelle – le 18 mai 2017

Ce premier salon aura pour objectif **de faire découvrir** la richesse et la qualité de l'offre de formation des CISP, la diversité de leurs approches et l'attention portée à l'accompagnement de leurs stagiaires, au grand public, aux médias, aux partenaires (sur le plan social, pédagogique ou professionnel), aux représentants politiques, aux travailleurs des CISP, aux stagiaires et à leurs familles…

Cet évènement permettra au **secteur** de promouvoir l'**action des CISP**, d'asseoir une **identité sectorielle** forte et d'informer le public sur les **enjeux** qui nous préoccupent.

Les CISP seront donc les acteurs-clés du projet. À travers les différents stands, ils pourront **mettre en valeur** leur travail avec les stagiaires, **valoriser** leurs formations et le travail des stagiaires, **informer** sur l'offre de formation et les options pédagogiques privilégiées, **échanger** avec des partenaires et nouer de nouveaux partenariats, découvrir ce que font d'autres centres...

Concrètement, le Salon sera structuré selon deux logiques complémentaires :

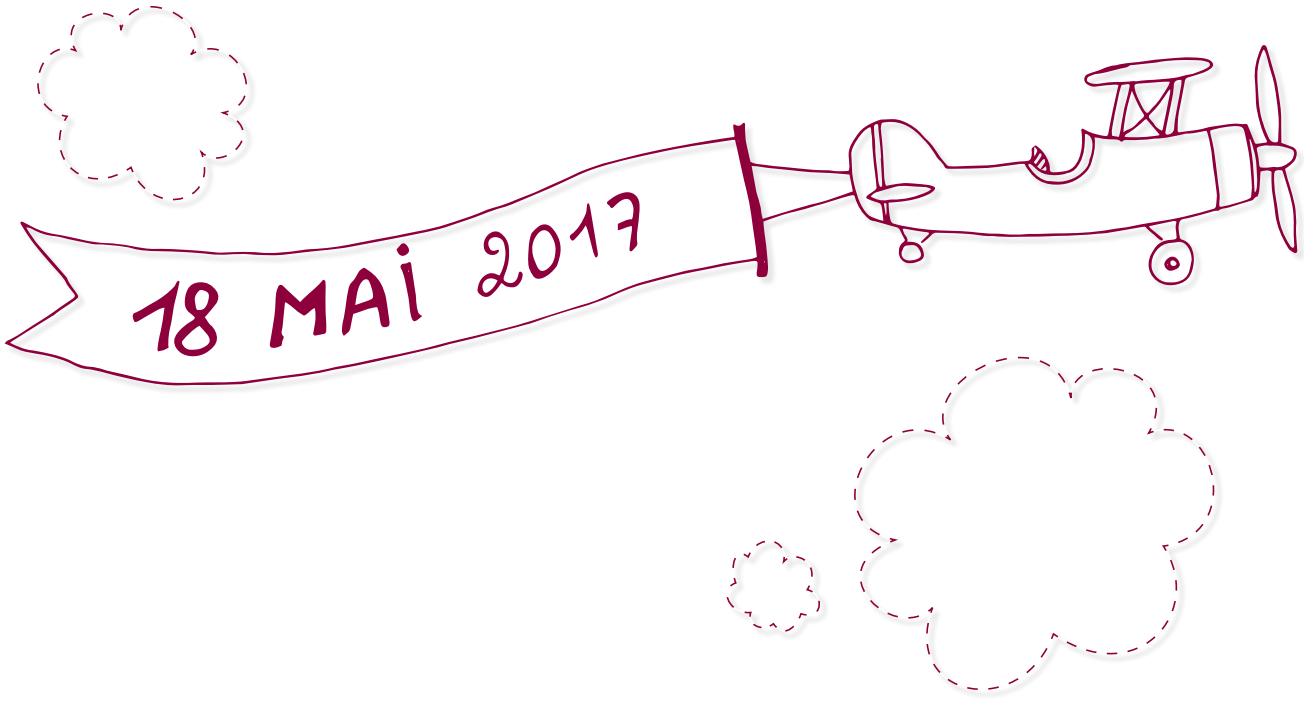
- Un **vaste parcours autour de « Stands »**, structuré sur le principe des trois catégories de filières définies par le Décret CISP : **Orientation / Savoirs de base / Métiers**
- **Des espaces d'animation : Débats et conférences, Exposition, Théâtre & Projection...**

Si vous souhaitez, vous pouvez encore prendre le train en marche et participer au projet en contactant Françoise Robert, Chargée de communication au 081/74.32.00

Les matinales de l'Interfédé

Se retrouver une demi-journée ou une journée pour prendre connaissance d'un sujet, pour partager des pratiques... entre travailleurs du secteur, voici ce que nous vous proposons pour la seconde année. En 2015-2016, deux matinées ont été proposées : l'une a permis de présenter les atouts de la Gestion mentale en formation d'adultes en CISP à des coordinations/direction et l'autre de découvrir la Grille générique des savoirs de base[1] de façon ludique. L'agenda et les thématiques seront déterminés en cours d'années, mais n'hésitez pas à nous faire part de vos envies…

1 Cette grille permet de lier les compétences touchant aux savoirs de base avec les compétences concernant la pratique d'un métier. Elle fera l'objet d'une formation programmée en 2016 (plus d'infos en page 13)
Cette Grille est disponible en version pdf sur le site de l'Interfédé www.interfede.be et en version papier sur demande au secrétariat de l'Interfédé - 081/74.32.00 - nathalie.pieront@interfede.be



Soutenir la formation continuée

Les soutiens à la formation du Fonds 4S

Un soutien financier peut être apporté via une intervention du Fonds de formation de notre commission paritaire, le Fonds 4S.

Voici les principales actions organisées jusque fin 2016. Au moment de la parution de ce numéro, nous ne savons pas encore quelle sera la politique de soutien du Fonds en 2017. Nous vous invitons à consulter le site du Fonds pour disposer des informations actualisées.

- **Remboursement forfaitaire de formation**. Tout au long de l'année, les organisations peuvent demander le remboursement de frais d'inscription pour des formations de 4 jours maximum suivis par maximum 4 travailleurs de la même institution et dont l'objet est repris dans une liste de domaines et thématiques prioritaires du Fonds 4S.
- **Formations spécialisées**. Le Fonds 4S a conventionné 3 centres de formation : la Mission Wallonne des Métiers Verts, le Cepegra et le Centre de Compétences du Tourisme. Cette action permet aux organisations de s'inscrire directement et sans frais d'inscription aux formations de ces opérateurs.
- **Formations en entreprise.** Tout au long de l'année, le Fonds soutient financièrement les formations de groupe. La formation doit être soit issue d'une formation organisable sur site du catalogue Formapef, soit organisée par un des 3 centres de formation conventionnés, soit issue de la liste de domaines et thématiques prioritaires du Fonds 4S avec l'opérateur de votre choix (https://www.fonds-4s.org/formation-entreprise)
- **Les formations longues**. Les formations soutenues sont certifiantes, ont une durée de plus de 60 heures et sont reprises dans une liste de formations établie par le Fonds.
- **Formations spécifiques**. Si la formation que vous voulez suivre ou organiser n'entre pas dans les catégories précédentes, vous pouvez introduire un dossier de candidature pour une formation spécifique. Celles-ci font l'objet d'un appel à projets dont les dates sont disponibles sur le site du Fonds 4S.
- **Accompagnement d'équipe**. Un accompagnement d'équipe doit permettre aux travailleurs de bénéficier de l'aide d'un intervenant extérieur, garant du cadre et de l'éthique, dans une démarche de réflexion interne. La participation de l'ensemble de l'équipe, notamment des travailleurs dont la qualification ne dépasse pas le CESS est à favoriser. Il peut viser des problématiques telles que le fonctionnement institutionnel, l'organisation du travail, l'élaboration et le suivi d'un projet, l'analyse d'une situation, l'évaluation d'un projet ou d'une pratique. Il peut également se centrer sur une « dimension relationnelle » concernant les travailleurs entre eux et/ou les travailleurs avec leur public. Le choix de l'intervenant est du ressort de l'organisation.
- **Projet mixte**. Le Fonds soutient des activités qui mixent de la formation et de l'accompagnement d'équipe. Pour être considéré comme projet mixte, le projet doit comprendre au moins 20 % d'accompagnement ou de formation.
- **Le catalogue Formapef** rassemble une offre de formation commune aux quatre Fonds de l'APEF (les Fonds ASSS, ISAJH, MAE, le Fonds social socioculturel et sportif). Il propose plus de 280 formations aux thématiques variées, assurées par une multiplicité d'opérateurs, couvrant un large territoire géographique, accessible sans frais. Le Fonds prend en charge les frais de participation des travailleurs salariés des organismes relevant de la CP 329.02, sous réserve des budgets disponibles. L'inscription est limitée à 4 travailleurs du même employeur pour un même module. Le catalogue et les fiches d'inscription sont accessibles sur le site de l'APEF www.apefasbl.org/formapef

Les travailleurs des EFT de CPAS, les étudiants qui font leur stage dans un centre, les bénévoles et les indépendants (vacataires) ont dorénavant la possibilité de participer aux formations Formapef moyennant paiement de 70 € par jour. Le catalogue Formapef reste toutefois en priorité accessible gratuitement aux travailleurs des secteurs.

Certaines formations (avec la mention « organisable sur site dans le catalogue ») sont organisables directement dans votre centre si elles concernent plus de 4 travailleurs. Cette action permet d'adapter un contenu prédéfini aux réalités et expériences de votre institution. Les frais de formation sont directement pris en charge par le Fonds concerné.

Modalités, informations quant au financement des appels à projets disponibles via le dépliant "Les actions du Fonds step-by-step" (disponible sur le site du Fonds « Financez votre formation avec le Fonds 4S » : http://www.fonds-4s.org/ – Loubna Maghouti – tél. : 02/250.37.87

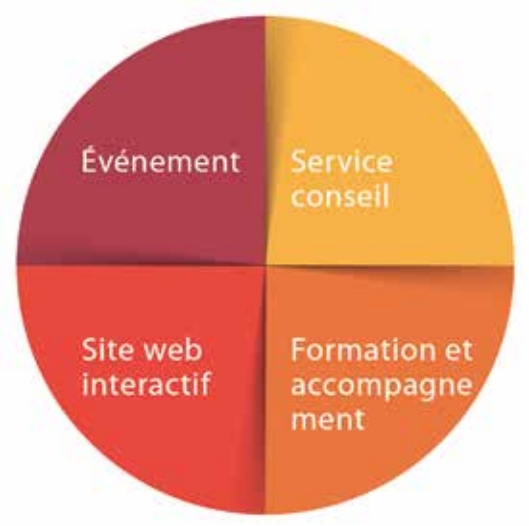
Competentia.be

Un espace d'échange d'informations, d'expériences et d'outils de gestionde compétences, à destination des organisations et des travailleurs du secteur non marchand belge francophone.

À qui s'adresse competentia ?

Competentia est utile aux personnes ayant à cœur le développement et l'acquisition des compétences au sein de leur lieu de travail.

Competentia, c'est quoi ?



- Competentia.be : un site collaboratif avec des outils concrets et un test-compétences pour identifier en 21 questions et 7 axes le profil compétences de votre association.
- Le service-conseil : nous répondons à distance ou nous intervenons dans votre organisation pour faciliter le lancement de vos démarches d'acquisition, de développement et de gestion de compétences.
- Les ateliers Competentia pour échanger avec d'autres travailleurs du secteur, mais aussi bénéficier de l'apport d'experts sur le sujet.
- La formation et l'accompagnement : competentia est un relais vers les actions des Fonds sociaux de l'APEF et FE.BI.

Concrètement, Competentia propose des outils pour :

- Gérer la formation et favoriser l'apprentissage
- Recruter et accueillir les nouveaux
- Cultiver les atouts pour gérer les compétences.

Des informations sur le projet ?

Vous pouvez :

- visiter competentia.be et créer votre compte ;
- contacter des personnes ressources par mail ou par téléphone ;
- vous inscrire à la newsletter et recevoir nos invitations pour les ateliers competentia.

Catherine Bardiau - 02.227.62.04

François Xavier Lefebvre - 02.227.62.03

www.competentia.be - info@competentia.be

Vous pouvez également suivre les actualités de Competentia sur le blog Des formations épinglées pour vous ! (voir p.37).

Competentia est une initiative des fonds sociaux de formation du secteur non marchand belge francophone : MR-MRS, Fonds 4S, ISAJh, MAE, ASSS, ESS, FSHP, AF

Infos pratiques
Comment s'inscrire

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site de l'Interfédé www.interfede.be. L'inscription peut se faire en ligne via l'adresse : http://formation.interfede.be.

Inscrivez-vous, au plus tard 11 jours avant la première journée de formation en transmettant un formulaire d'inscription par participant et par module.

Inscrivez-vous sans tarder !

Pour garantir la qualité de nos formations, nous limitons le nombre de participants. Les formations sont organisées sous réserve d'un nombre de participants suffisants. Dans le cas contraire, nous les annulons. Il est toujours regrettable que des inscriptions nous parviennent après la date d'annulation. Transmises plus tôt, elles auraient sans doute permis que le module soit organisé.

Versez les frais de participation dès réception de la facture. Le coût de 10 € par journée de formation comprend les frais de boissons et de sandwiches. Les frais de formation (paiement du ou des formateurs, frais de salle, frais de secrétariat, copies des syllabus…) sont pris en charge par l'Interfédé.

Une confirmation vous parviendra au plus tard 10 jours avant la première journée de formation par un courrier électronique et/ou postal et délivre également les informations pratiques (dates, lieu, plan d'accès…).

Absence et désistement

Si vous êtes empêché de participer à un module ou à une journée de formation, merci d'en avertir le plus rapidement possible le secrétariat de l'Interfédé (081/74.32.00 – nathalie.pieront@interfede.be) en précisant le motif (maladie, raison professionnelle, autre). Les frais de participation ne seront pas remboursés en cas de désistement tardif (moins de 10 jours ouvrables avant la formation).

Toute formation entamée est due entièrement

Une attestation de participation est délivrée au terme de la formation à chaque participant présent.

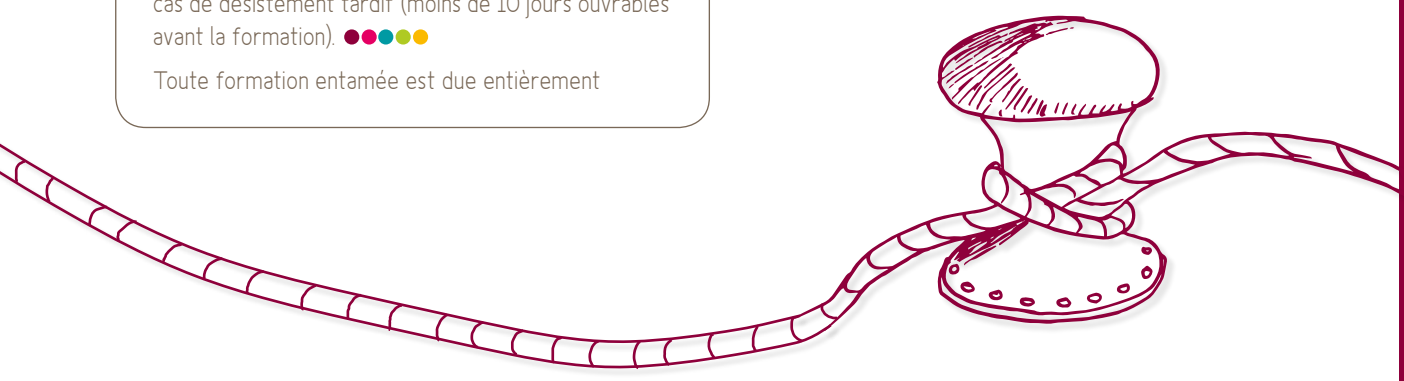
Horaire et lieu des formations

Sauf indications contraires dans le descriptif du module, les formations ont lieu de 9h à 16h15, accueil à partir de 8h45. Des sandwiches sont prévus pour le repas de midi.

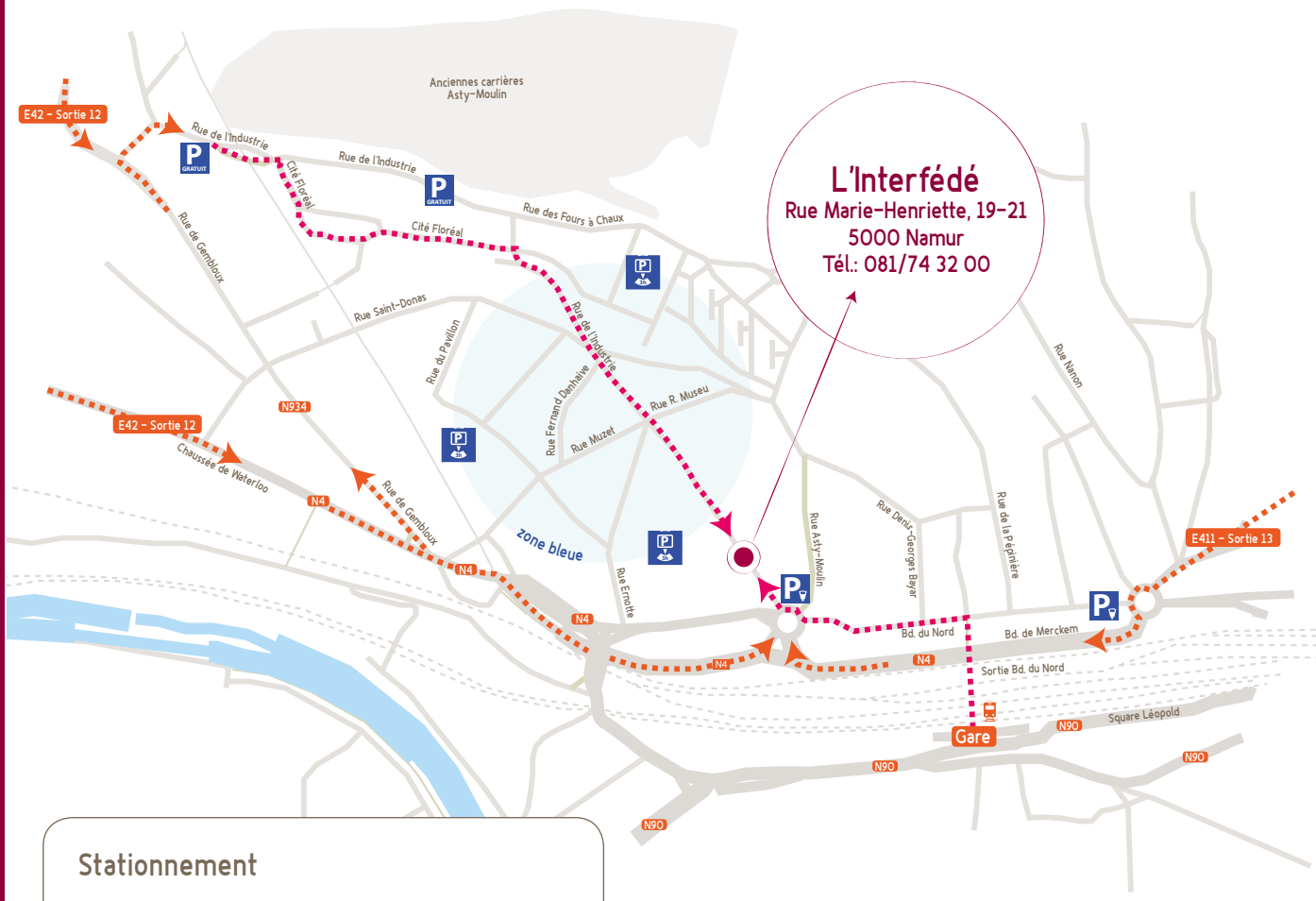
À Namur, les formations ont lieu au siège de l'Interfédé, rue Marie-Henriette, 19/21.

L'INTERFÉDÉ
Partenaire pour l'insertion

Rue Marie-Henriette, 19-21
5000 Namur
Tél.: 081/74 32 00 - Fax : 081/74 81 24
E-mail : nathalie.pieront@interfede.be
www.interfede.be



Plan d'accès



Stationnement

- Les rues aux alentours de la rue Marie-Henriette sont en zone bleue 3 heures **(disque de stationnement obligatoire à partir de 10h)**.
- Parkings gratuits à la **rue de l'Industrie** :
  - Grand parking en face du n°116 à 7-8 minutes de marche de l'Interfédé
  - Bande de stationnement en face du numéro 63
- Parking payant à l'entrée de la rue Marie-Henriette (rond-point): 0,75 €/h - 4 heures maximum.
- Parking payant de la gare P1 (à l'extrême droite de la carte): 2 €/h et 20 €/j pour les non voyageurs.

Le garage de l'Interfédé n'est pas accessible aux participants aux modules de formation.

Trajet en voiture
Trajet à pied

À pied, de la gare de Namur à l'Interfédé

Quitter la gare par la **sortie Boulevard du Nord**, prenez à gauche jusqu'au rond-point. Emprunter la 2ème sortie du rond-point pour remonter la rue Marie-Henriette. L'Interfédé se situe au n° 19/21, juste après l'élargissement de la rue.

Adresses utiles

Relais pédagogiques dans les fédérations

Éric Albertuccio, permanent pour AID et administrateur à l'Interfédé

Dominique Brasseur, mandataire de Lire et Ecrire en Wallonie et administratrice à l'Interfédé

Suzon Van Wuytswinkel, permanente à CAIPS

Véronique Dupont, chargée de missions pour ALEAP

Morgane Eeman, coordinatrice, responsable pédagogique et des relations extérieures et **Leyla Buekens**, chargée de projet et conseillère pédagogique pour l'ACFI.

La Coordination pédagogique à l'Interfédé

Anaïs Mathieu, assistante à la coordination pédagogique
anais.mathieu@interfede.be

Marina Mirkes, coordinatrice pédagogique,
marina.mirkes@interfede.be

Raphaël Claus, adjoint à la coordination pédagogique,
raphael.claus@interfede.be

Pour les questions administratives : Nathalie Pieront est à votre disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h30 et le mercredi de 9h à 12h30 – nathalie.pieront@interfede.be

Le Fonds 4S

Square Sainctelette 13-15 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/227.59.83

Loubna Maghouti, responsable - loubna.maghouti@apefasbl.org

www.fonds-4s.org

La CESSoC

Rue Josaphat 33 - 1210 Bruxelles

Tél. : 02/512 03 58

www.cessoc.be

Valérie Vreeswijk, responsable du département « Formation »
valerie.vreeswijk@cessoc.be

La Fesefa

Boulevard E. Jacqmain 4 bte 4 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/502 46 73 - Fax : 02/502 64 77

secretariat@fesefa.be

www.fesefa.be

Mehmet Saygin, conseiller juridique - juriste@fesefa.be

L'Unipso

Rue du Congrès, 37-41 - boîte 3 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/210.53.01

Cécile de Préval, conseillère en formation - responsable projets formation - cecile.depreval@unipso.be

www.unipso.be

La Mission Wallonne des secteurs verts et PreventAgri

Rue Roi Albert, 87 – 7370 Dour

Tél. : 065/61.13.70 – Fax : 065/61.13.79

www.secteursverts.be - www.preventagri.be

Le Cepegra

Avenue Georges Lemaître, 22 - 6041 Gosselies

Tél. : 071 25 03 33

www.formation-cepegra.be

Epicuris – Centre de compétence des métiers de bouche

Parc d'activités économiques

Rue de Waremme, 101 - 4530 Villers-le-Bouillet

Tél. : 085/27.88.60 - Fax : 085/27.88.69

www.formation-epicuris.be

L'IFP (Le conseiller formation de l'industrie alimentaire)

Rue de Birmingham, 225, 1070 - Anderlecht

Tél. : 02/52.88.950 - Fax : 02/252.88.955

Alexandra Valsami, gestionnaire de dossiers - alexandra.valsami@ipv-ifp.be

www.ipv-ifp.be



Rédactrice en chef :

Véronique DUPONT

Ont contribué à ce numéro:

Anaïs MATHIEU, Corinne LECERF, Françoise ROBERT, Jean-Luc VRANCKEN, Marina MIRKES, Raphaël CLAUS et Véronique DUPONT.

Le numéro 78 sortira à la mi-décembre 2016

Son thème: Migration et accueil des personnes d'origine étrangère

Contact: Véronique KINET • 081/74.32.00 • secretariat@interfede.be

www.interfede.be

Interfédération des EFT et des OISP asbl

ACFI • AID • ALEAP • CAIPS • Lire et Ecrire Wallonie

Numéro d'entreprise: BE 0439.244.011 • n° de compte: 001-3207881-70

Avec le soutien de la Wallonie et du Fonds social européen

L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir.

FSE

UNION EUROPEENNE

Wallonie

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

L'ESSOR de l'Interfédé: La revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

Rue Marie-Henriette, 19-21 • 5000 Namur • Tél.: 081/74 32 00 • Fax : 081/74 81 24 • secretariat@interfede.be

Mise en page : Inform'Action asbl • www.informaction.be

© Photo de couverture : Fotolia.com

Les données diffusées pourront être reproduites par tout utilisateur qui sera tenu d'en indiquer la source.